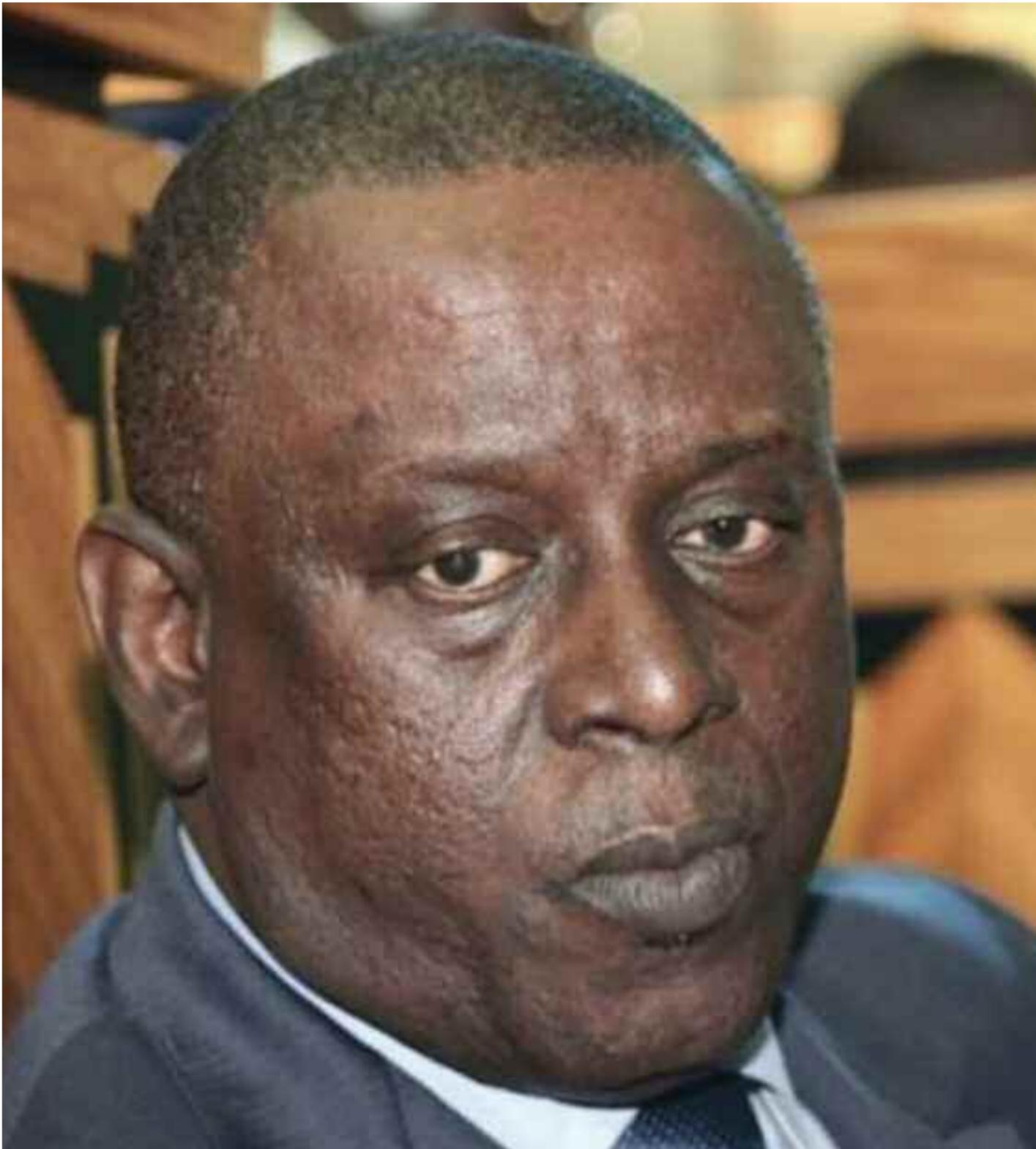


GUERRE ÉCONOMIQUE ENTRE LES USA ET LA CHINE

Gadio, victime collatérale



Hier ami des Etats-Unis, Cheikh Tidiane Gadio a été sacrifié sur l'autel de la guerre économique sino-américaine

P. 3

LEVÉE DE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE DE KHALIFA SALL

Le dernier acte à l'hémicycle



P. 4

● Ses partisans sur le pied de guerre

PROJET D'ENFOUISSEMENT DE SES CÂBLES

La Senelec change de stratégie

P. 6

AFFAIRE ASSANE DIOUF

La Dic récupère le colis



P. 2

FOOT - DÉMARRAGE DE LA LIGUE I

La succession de Génération Foot lancée



P. 12

DEGATS COLLATERAUX DE SA SORTIE CONTRE SERIGNE BASS

Assane Diouf cueilli par la Dic

Si Assane Diouf a échappé belle, jeudi dernier, à la furie populaire, pour avoir sorti une nouvelle vidéo pour s'attaquer à Serigne Bass Abdou Khadre et à certains dignitaires mourides, hier, il n'a pas évité le filet des policiers. L'insulteur public numéro un a été cueilli par la Division des investigations criminelles (Dic) sur instruction du procureur de la République. Il risque d'être poursuivi pour injures commises par le billet d'un système informatique envers un groupe de personnes qui se caractérise ou se distingue par la religion et trouble à l'ordre public.

Le refoulé des Usa est accusé d'avoir tenu des propos injurieux envers la communauté mouride et



plus particulièrement son porte-parole via une vidéo. Après la publication de la vidéo incriminée, des individus se réclamant de la confrérie mouride ont effectué une descente chez lui pour lui faire sa fête. Face à la menace de plus en plus grandissante, la police de Guédiawaye a été obligée d'inter-

venir pour l'exfiltrer. Quelques heures plus tard, Assane Diouf a réagi à travers le live sur Facebook de Françoise Hélène Gaye, mais c'était pour réitérer ses attaques contre le porte-parole de Touba et affirmer être prêt à mourir.

C'est la seconde fois qu'Assane Diouf est arrêté par la Dic. A son retour des Etats-Unis, les limiers l'avaient appréhendé dès sa descente d'avion, avant de le libérer tard dans la nuit, sur instruction du parquet. Aura-t-il la même baraka ? Une hypothèse moins probable, d'autant plus que certains pensent qu'Assane Diouf, connu pour ses insultes proférées contre différentes autorités du pays, a touché le fond en s'en prenant à la communauté mouride. ■

RASSEMBLEMENT

Comme promis, le collectif Non au silence, constitué d'organisations de la société civile africaine et de mouvements citoyens, a tenu, ce vendredi, un rassemblement pour dénoncer la vente de migrants africains en Libye. La place de la Nation (ex-Obélisque) n'a pas connu la foule des grands jours, et ce malgré la présence de quelques pontes de la classe politique comme le député Cheikh Bamba Dièye, Moustapha Diakhaté, chef de cabinet du président de la République, Seydi Gassama d'Amnesty et des leaders de Y'en a marre. Les différents intervenants ont axé leur discours sur le racisme. Cheikh Bamba Dièye n'a pas manqué de souligner l'ignorance de nos autorités face à cette nouvelle forme d'esclavage qui secoue la Libye, depuis l'apparition de cette vidéo montrant des milices arabes échanger des Africains sub-

sahariens sous l'effet de la torture. L'opposant ne comprend pas que "l'institution ne puisse pas protéger ses propres ressortissants qui vivent l'enfer en Libye". Aussi, trouve-t-il "inadmissible que l'Etat du Sénégal ne puisse pas rompre ses relations diplomatiques avec ces pays dont les autorités ferment les yeux sur le racisme qui y règne". Quant à Seydi Gassama, qui a lu la déclaration des organisations de la société civile, il a demandé au bureau du procureur de la Cour pénale internationale d'ouvrir une enquête sur les faits présumés "d'esclavage, de torture et de mauvais traitements".

CUSEMS

A quelques jours de la date butoir du 30 novembre convenue pour le paiement des salaires des professeurs vacataires et contractuels, et des indemnités du Bac et du Bfem, le Cadre unitaire des syndicats de l'enseignement du moyen secondaire (Cusems) sort de ses gonds. Dans un communiqué, le syndicat se désole de ce retard et exprime "son indignation face à la persistance des lenteurs dans la gestion de la carrière des enseignants, malgré le lancement du processus de dématérialisation du fichier". Les syndicalistes dénon-

cent aussi "le déficit criard d'enseignants, notamment dans les disciplines scientifiques, les redéploiements intempestifs et arbitraires qui résultent de la volonté politique du gouvernement de geler le recrutement d'enseignants dans un contexte de mise en œuvre du Paquet dans le secteur de l'éducation et de l'agenda 2030 par la communauté internationale qui met l'accent sur le caractère indispensable des enseignants pour une éducation équitable et de qualité".

COJER

La Convergence des jeunesses républicaines (Cojer) a tenu, hier, une réunion d'information axée sur la réélection du président Macky Sall en 2019. Dès l'entame de son propos, la coordonnatrice, Thérèse Faye Diouf, a tenu à remercier les jeunes de l'Alliance pour la République (Apr) "pour leur soutien et les sacrifices consentis". Elle a ainsi lancé ce qu'ils ont appelé "Plan stratégique pour l'élection du président Macky Sall au 1er tour en 2019", dénommé "Pse-Macky-2019". Un plan "articulé autour de quatre axes prioritaires que sont la formation, l'emploi, le social et la massification du parti", d'après la coordonnatrice.

SOUVENIR

23 novembre 2010 - 25 novembre 2017

Voilà plus de 7 ans que nous quittait notre père

El Hadji Youssoupha Wade.

Perdre un papa comme vous, c'est perdre ses repères. Heureusement que vous nous aviez inculqué un modèle d'éducation. Vos enfants, petits enfants, neveux et proches vous regrettent toujours et prient profondément pour le repos de votre âme.

Fatiha + 15 Likhlass + 1 Salatou. Amine



AVIS D'INEXPERT

PAR JEAN MEÏSSA DIOP

Des "infaux" derrière les infos

L'Etat du Mali a acquis un... sous-marin nucléaire qui devrait lui permettre de se défendre désormais contre toute organisation qui menace sa stabilité ! La nouvelle satisfait bien à une des deux caractéristiques (exacte et intéressante) de l'information, mais pas la seconde : elle est intéressante, sensationnelle même, mais pas du tout exacte. Et Dieu sait si elle a circulé avec insistance sur les réseaux sociaux ; le texte citant même des autorités maliennes avec une telle vraisemblance qu'on n'a plus l'impression que tout cela est "infaux".

Et de quel organe d'information émane cette énormité ? De www.state.fr, un de ces sites parodiques qui ont bien pignon sur... toile. Des sites qui parodient d'autres sites et des journaux existant réellement et crédités d'un sérieux quant à la fiabilité de leurs informations, la régularité de leur parution et dûment bien domiciliés. De state.fr à slate.fr, qui se définit comme "le magazine en ligne de référence", il n'y a qu'un "I" à ajouter ou à escamoter, et la confusion est vite arrivée. Et le 24 novembre 2017, le journaliste de www.senactuweb.com, Thomas Ayissi, a rappelé, sur sa page Facebook, la sagacité et la circonspection qu'auraient dû avoir tous les internautes ayant avalé cette salade et ce canular de sous-marin nucléaire dont on se demande dans quelles eaux marines maliennes il devrait voguer puis immerger.

Les sites pasticheurs se sont multipliés à une vitesse exponentielle et le journal français "Le Monde" a dû mettre en place le Décodex, un outil pour "aider à vérifier les informations qui circulent sur internet et dénicher les rumeurs, exagérations ou déformations".

Dans les années 1980, avaient fait florès des journaux format papier parodiant "Le Figaro", "Libération"... et même certaines grandes signatures transformant Louis Pauwels en Louis Poubels... La parodie est si parfaite qu'il peut nécessiter une certaine sagacité pour détecter le faux. Il y a du rire et beaucoup d'intox. Et ce sont les versions internet de ces "parodiques" qui sont en train de faire florès sur la toile. Ainsi, "Le Gorafi" pastiche "Le Figaro",

"Nordpresse.be" parodie "Sud-Presse" de Belgique... Ils font des annonces tellement énormes qui peuvent harponner des lecteurs pas forcément étourdis... En effet, comme l'écrit "Le Monde", "il n'est pas toujours facile de distinguer les blagues de "vraies" informations. D'autant que ces articles sont parfois dévoyés à des fins politiques ou économiques (...) Les sites parodiques sont-ils en partie responsables de la prolifération d'informations fausses ?".

Tout ce déferlement du faux et du pastiche était prévisible : les nouveaux outils que représentent les technologies de l'information et de la communication ont introduit une facilité inouïe dans la diffusion de l'information comme dans la circulation de cette dernière. Toute personne malfaisante ou bien intentionnée peut diffuser tout et n'importe quoi, pour peu qu'elle ait une connexion internet et un ordinateur.

Le journaliste ayant, par ce fait, perdu le monopole de la diffusion de l'information, se distingue par deux vertus : l'éthique et la déontologie qui le préservent des dérives. Tout concurrencé qu'il soit, il garde encore (et doit la tenir fermement) cette "boussole conceptuelle" qui évite de s'égarer dans les sentiers qui ne sont pas toujours droits ni recommandables dans le cheminement professionnel.

Post-scriptum : Le prononcé, le 22 novembre 2017, du verdict du Tribunal pénal international sur la Yougoslavie à La Haye aura été un moment inespéré de pub' (sans bourse délier ?) pour certains fabricants de matériels informatiques et de sonorisation. Le président de la cour avait un micro au label bien visible. Par inadvertance ? Il y a tellement d'exemples chez nous (les hôtels où se déroulent des rencontres...), des labels de fabricants d'instruments de musique lors des concerts, ces zooms sur telle marque de chaussures de foot sur le geste anodin d'un footballeur faisant mine de nouer ses crampons. Et que dire de cette station d'essence, fermée ce jour-là certes, que filment (faute de ne pouvoir l'éviter) les caméras de la Rts au défilé du 4 Avril à Dakar, sur le boulevard du Centenaire... ■

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Louis Georges Diatta, Viviane Diatta,
Mame Talla Diaw, Aida Diène,
Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam,
Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : 33 868 47 17
Impression : AFRICA PRINT

LOI AMERICAINE ANTI-CORRUPTION

Cheikh Tidiane Gadio, victime de la guerre économique

Hier ami des Etats-Unis, Cheikh Tidiane Gadio a été sacrifié sur l'autel de la guerre économique sino-américaine. Après avoir été poursuivi jusque dans sa vie privée, il est finalement tombé sous le coup de la très contestable loi anti-corruption, le Foreign Corrupt Practices Act. Une loi soupçonnée par des parlementaires français d'être un moyen de "racket" au profit des entreprises américaines.



■ MOR AMAR

Où que vous soyez, quel que soit votre grade, responsabilité ou envergure, dites-vous bien que l'œil des Etats-Unis vous suit. Qui ose encore douter qu'ils sont les gendarmes du monde ? Ils s'arrogent un droit de vie et de mort sur tous les individus. Leur dernière victime, l'ancien ministre sénégalais des Affaires étrangères, Cheikh Tidiane Gadio. L'enfant de Gadiobé, dans le Fouta, a eu comme tort de faire perdre à une entreprise américaine un marché au Tchad. Accusé d'être impliqué dans une affaire de corruption, il est dans de très beaux draps aux Etats-Unis.

Né en 1956 à Saint-Louis, son parcours est digne des grands hommes qui font la fierté du continent noir. Son aura dépasse largement les frontières de l'Atlantique. Hier un chouchou des Américains, aujourd'hui c'est un homme à abattre par ce même peuple qui s'érige en unique maître du monde. De Cheikh Tidiane Gadio, l'ancienne ambassadrice des Etats-Unis, la très intrépide Marcia Bernicat disait, dans ses fameux câbles diplomatiques révélés par Wikileaks : "Dans le monde machiavélique de la politique sénégalaise, il est connu depuis longtemps que beaucoup, au sein du Pds et dans l'entourage du président (Abdoulaye Wade) sont jaloux de la proximité entre le ministre et le président Wade et du profil international du premier. Ainsi commence le moulin à rumeurs."

C'est en ces termes peu diplomatiques que la représentante des Etats-Unis s'exprimait pour apprécier les raisons du limogeage de Gadio, à l'époque ministre des Affaires étrangères tout proche des Etats-Unis. Elle poursuivait : "Gadio a été victime de ses réussites. Par exemple, il a été largement salué par les officiels

américains, lors de la signature récente d'un Mca (Millennium Challenge Account) avec le Sénégal au détriment du fils du président, Karim Wade, qui n'était pas le bienvenu à l'évènement." La diplomate reprochait alors à Karim Wade d'avoir "privilegié un projet des Arabes au détriment du Mca que le Sénégal était sur le point de signer en 2007". Toujours très loquace, la citoyenne du New Jersey ajoutait qu'"un membre de la direction du Pds avait révélé à l'ambassadeur que bien que Karim avait en charge la Coopération internationale, Gadio a fait tout ce qu'il pouvait pour l'empêcher de jouer un rôle dans la finalisation du Mca. Il s'en était plaint auprès de son père".

Ce témoignage éloquent date de 2009. Ironie du sort, huit ans après, le même Gadio est accusé du même "délit" que le fils de l'ancien président. Il aurait soutenu une entreprise non arabe comme Karim Wade, mais chinoise. On oublie alors "ses réussites", son "profil international". On le jette dans la boue. Cinquante-quatre pages, rien que pour le charger. Cela montre que dans le jeu des relations internationales, il n'y a que des intérêts, comme le disait le général De Gaulle. "Les Etats n'ont que des intérêts. Ils n'ont pas d'amis". Cheikh Tidiane Gadio l'aura appris à ses dépens. Au mauvais moment, il a été dans le mauvais camp, celui de la Chine contre celui de ses vieux "amis" américains.

Victime collatérale de la guerre économique

La confrontation entre les Etats se fait de moins en moins par les armes. Elle se déplace de plus en plus sur le terrain économique. Et dans ce jeu, les Etats-Unis restent aussi redoutables. Comme avec les armes. Usant de moyens loyaux (le droit), mais aussi déloyaux (comme l'espionnage).

En effet, outre la mise en place d'un arsenal juridique efficace pour la répression de la corruption, par ricochet la protection de leurs entreprises dans le commerce juridique international, ils épient leurs concurrents partout dans le monde. Par le biais de leurs services téléphoniques, ils scrutent leurs communications, consultent leurs mails et leurs déplacements.

L'on se rappelle le scandale des écoutes téléphoniques de la Chancelière allemande Angela Merkel. Un acte qui avait jeté un véritable coup de froid entre Berlin et Washington. Interpellée, la chancelière répondait : "Entre amis, ça ne se fait pas." Pendant ce temps, Hilary Clinton regrettait une "erreur". Quelques années plus tard, le scandale a refait surface avec des ramifications jusqu'à Paris et dans d'autres capitales européennes.

En France, tous les présidents, de Chirac à Hollande, ont été mis sous écoute par la Nsa. Ces écoutes révélées par Wikileaks avaient créé un tollé au pays de Marianne et dans toute la face occidentale de l'Europe.

Comme Merkel, Chirac et Hollande, pour ne citer que ces dirigeants, Cheikh Gadio aussi, élu député du Sénégal depuis le 30 juillet 2017, a fait l'objet d'un marquage à la culotte. De la part de ses "amis". Pour son cas, il a été fait usage de moyens moraux (la loi anti-corruption) et immoraux (le suivi de ses mails qui relevaient de sa vie privée). A force d'être scruté, il a été pris, selon les Américains, dans une affaire de corruption. Il tombe sous le coup de la loi contre la corruption (le Foreign Corrupt Practices Act). Une loi pour réprimer les corrupteurs au-delà des frontières de l'oncle Sam. Elle concerne l'ensemble des actes de corruption commis par des entreprises ou des personnes physiques américaines ou non, qui sont implan-

tées aux Etats-Unis. Et Gadio en est un, puisqu'il est décrit comme "résident américain permanent".

Cette loi remonte aux années 1970, dans un contexte marqué par les scandales du Watergate, mais surtout du Lockheed qui avaient des ramifications dans plusieurs pays occidentaux. Cette dernière affaire était "un scandale international, faisant suite à un système de corruption et de commissions organisé par des responsables du groupe aérospatial Lockheed, entre la fin des années 1950 et les années 1970", lit-on sur Wikipédia. Il eut des conséquences politiques en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis et au Japon. C'est dans ce contexte qu'il a été voté, en 1977, le Fcpa qui s'abat aujourd'hui sur la tête de l'ancien ministre des Affaires étrangères d'Abdoulaye Wade. Le texte interdit notamment à toute personne physique ou morale établie aux Etats-Unis de recourir à la corruption d'agents publics étrangers pour obtenir ou maintenir un avantage commercial. Une initiative noble, mais parfois utilisée de manière abusive.

Des amendes chiffrées à des millions de dollars

Dans le domaine économique, cette loi est devenue une véritable arme de destruction massive au profit du Trésor américain. Avec d'autres textes juridiques, le pays de Donald Trump étend les tentacules de ses juridictions au-delà des frontières américaines. Contrairement aux usages. C'est par souci de "transparence et de régulation des marchés financiers", prétextent-ils. Mais les concurrents des Etats-Unis, en particulier les Européens, ne l'entendent pas de cette oreille. Ils ont une compréhension autre du Fcpa, plus généralement de l'extraterritorialité de certaines lois américaines.

Dans un rapport datant d'octobre 2016, les commissions des Finances et des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française concluaient : "Depuis quelques années (depuis 2008 pour être précis), la chronique est régulièrement défrayée par les amendes colossales infligées par les Etats-Unis à des entreprises européennes. Les entreprises françaises ont particulièrement été frappées en 2014, année qui a vu la banque Bnp-Paribas accepter de payer un montant record de près de 9 milliards de dollars, pour avoir violé les embargos financiers des Etats-Unis contre plusieurs pays. Et la française Alstom a dû trouver un arrangement à près de 800 millions de dollars avec les autorités judiciaires américaines, suite à des faits de corruption internationale". Au même moment, soupçonnaient les rédacteurs du rapport, "la branche énergie de l'entreprise était rachetée par General Electric (entreprise américaine). Depuis lors, d'autres entreprises françaises et plus généralement européennes ont été confrontées à la rigueur du système judiciaire américain. La dernière étant Volkswagen".

Plus loin, les parlementaires se demandaient même si la loi anti-corruption n'a pas été utilisée pour faire du "racket" sur Alstom pour la finalisation de cet accord. Plus grave encore, ils inscrivait, dans la

même veine, l'arrestation d'un dirigeant de l'entreprise qui a purgé plus d'un an et a été libéré suite à la conclusion de l'accord. "Cet état de fait ne peut que peser, à terme, sur la qualité des relations franco-américaines (et euro-américaines), pourtant fondées sur une alliance bicentenaire, la fraternité du sang versé durant deux guerres mondiales et, aujourd'hui encore, une très grande proximité sur de nombreux grands dossiers internationaux", regrettaient les députés Pierre Lellouche et Karine Berger, d'autant plus outrés que le Fcpa tape plus sur les Européens que sur les Américains. Justifiant leurs allégations, ils ajoutent : "Le fait est que l'on constate une surreprésentation évidente des entreprises européennes dans les dossiers relatifs à l'application de certaines lois américaines, qu'il s'agisse de celles punissant la violation des embargos financiers internationaux des Etats-Unis (les banques européennes ont payé pratiquement toutes les plus grosses amendes américaines à ce titre) ou encore de la corruption internationale (les entreprises européennes ont versé les deux tiers des plus grosses amendes à ce titre)".

Selon toujours le rapport, entre 1977 et 2014, 30 % des enquêtes ouvertes dans le cadre de la loi Fcpa ont visé des entreprises étrangères, mais celles-ci ont réglé 67 % du total des amendes collectées. Sur les 17 pénalités supérieures à 100 millions de dollars recensées en application de la loi Fcpa, 10 concernaient des sociétés européennes contre 5 ou 6 entreprises américaines. Depuis 2008, année où les autorités américaines se sont mises à "taper fort" en matière de corruption internationale, les entreprises européennes ont versé près de 6 milliards de dollars de pénalités aux Etats-Unis pour violation de la loi Fcpa. Ce montant pourrait être prochainement rehaussé par la pénalité que l'opérateur téléphonique finno-suédois Telia est en train de négocier pour 1,4 milliard de dollars.

Ainsi, les Américains font des entreprises étrangères leurs vaches à lait. Mais jusque-là, les Chinois en ont peu souffert. Généralement, la loi Fcpa frappe les Européens. Peur de représailles ou simples contraintes juridiques ? Les réponses à cette interrogation restent divergentes.

En tout état de cause, contrairement aux affaires Total, Alstom, Volkswagen... où les Américains ont préféré faire des transactions portant sur plusieurs millions de dollars, renflouant ainsi leurs caisses, ici, ils ont choisi de couper la tête du panafricaniste, grand lobbyiste sénégalais Cheikh Tidiane Gadio. A quelles fins ?

Il convient de préciser que la Fcpa vise particulièrement les personnes physiques ou morales ayant des attaches aux Usa. Mais, habituellement, le juge en fait une interprétation extensive pouvant concerner tout individu intervenu dans une affaire où une entreprise américaine a été partie. Comme c'est le cas avec le leader du Mpci/Luy Jot Jotna. Les peines encourues peuvent aller jusqu'à 5 ans de prison ferme, sans compter les amendes souvent chiffrées à des millions de dollars. ■

ME MADICKÉ NIANG (PDT DU GROUPE PARLEMENTAIRE LIBERTÉ ET DÉMOCRATIE)

“Nous ne voterons pas la loi des finances”

La Coalition gagnante Wattu Senegaal ne baisse pas les armes. Chaque jour, elle se radicalise davantage. Elle a convoqué la presse, hier, pour annoncer qu'elle ne va pas voter la loi des finances 2018.

■ MOR AMAR

“Le groupe Liberté et démocratie, après avoir organisé deux séminaires, recueilli les observations de tous ses membres et écouté les directives de nos leaders, a décidé de ne pas voter la loi des finances portant budget 2018”, peste maître Madické Niang d'emblée. Dans une République, cet acte est loin d'être anodin. C'est une position extrême. Avant de la rendre publique, les démocrates ont bien pesé le pour et le contre. C'est du moins ce qu'affirme le bras droit de Me Abdoulaye Wade, dans son allocution.

Serein, posé et très sérieux, il insiste : “Nous ne la votons pas, non parce que nous sommes de l'opposition, encore moins pour faire dans la politique politicienne. C'est parce que nous avons étudié minutieusement les différents volets de ce projet de budget. Après avoir bien analysé les

chiffres, nous avons considéré que ça ne reflète pas les intérêts du peuple.”

Fins politiciens, ayant été aux affaires pendant plusieurs années, les contestataires sont loin d'être dupes. Ils voient dans le budget non pas une volonté de résoudre les souffrances des Sénégalais, mais une détermination sans faille “de réélire le président Macky Sall en 2019”. Le chiffre de 400 milliards consacrés aux bourses de sécurité familiales semble leur donner le tournis. Madické Niang, dans la peau du bon mathématicien, développe : “La meilleure illustration réside dans leurs propres déclarations. Ils disent partout que 2018 est l'année du social. Pourquoi diantre ont-ils attendu de 2012 à 2018 pour parler de social ? C'est la preuve que ces gens ne se sont jamais souciés de la demande sociale.”

Très en verve, l'avocat poursuit sa plaidoirie contre le gouvernement qu'il met au banc des accusés. Les



bourses familiales, selon lui, c'est un leurre. “En fait, fulmine-t-il, ces bourses sont surtout destinées à satisfaire une clientèle politique”. Pour étayer ses propos, il en appelle à son talent de mathématicien. “Dans le programme Yonu Yokute ainsi que dans toutes leurs déclarations, ils misaient sur 250 mille familles qui sont dans l'extrême pauvreté. Mais

malgré ces familles qu'ils ciblent, identifient et fidélisent, ils n'ont pas eu la majorité absolue lors des législatives. C'est pourquoi ils ont décidé de passer à 400 mille familles à raison de 40 milliards de francs Cfa”.

Mieux, Madické Niang, allant au-delà de ces chiffres faramineux, décline ici l'objectif visé par le régime du président Sall à travers les bourses. Il explique : “D'après l'Agence nationale des statistiques et de la démographie, une famille, au Sénégal, compte en moyenne 10 personnes. On peut supposer que la moitié est en âge de voter. Cinq électeurs multipliés par 400 mille, cela donne 2 millions d'électeurs. L'objectif électoraliste est ainsi très clair.”

Le président du groupe parlementaire des démocrates ne s'est pas limité en si bon chemin. Pour lui, le devoir d'un gouvernement est de mettre en avant les intérêts supérieurs de la nation, et non celui d'un clan. Les bourses familiales, ajoute-t-il, convaincu, ne peuvent permettre à aucune famille de sortir de la misère. Au contraire, “elles les y enfoncent”, informe-t-il, non sans s'interroger sur la légalité d'une telle pratique.

Au-delà de ces aspects, il y a un problème de légalité qui se pose, selon l'avocat. “Est-ce qu'on a le droit de donner des privilèges à un citoyen et d'en priver un autre qui se trouve dans la même situation ? C'est une question qui nous interpelle”, lâche-t-il.

“Nous sommes dépendants, pour plus de 46 %, de l'étranger”

Par ailleurs, les poulains d'Abdoulaye Wade se sont attaqués à la croissance tant vantée par le régime actuel. “Ce n'est pas une croissance de qualité, car elle ne permet pas aux Sénégalais de trouver du travail. Les chômeurs sont encore plus nombreux. Nous sommes loin des 500 mille qu'ils avaient promis”. Selon eux, le privé national est sacrifié par le gouvernement au détriment des étrangers. “La dette s'amplifie de jour en jour. Nous en sommes à 6 400 milliards, alors qu'elle était de l'ordre de 2 700 milliards. C'est une situation particulièrement déplorable. Nous sommes dépendants, pour plus de 46 %, de l'étranger. Sous Wade, elle n'a jamais dépassé 27 %. L'économie est très fragile. Raison pour laquelle nous ne pouvons donc pas voter ce budget”, a soutenu Me Madické Niang.

En outre, les partisans de Me Abdoulaye Wade dénoncent “la non transparence dans certaines rubriques comme les comptes courants. Treize milliards pour l'Assemblée nationale, 7 milliards pour le Haut conseil...” Par ailleurs, estime l'avocat et parlementaire, “de 2012 à nos jours, le budget de fonctionnement de la présidence a été multiplié par deux. Les charges du personnel par trois”. Autant de raisons qui les poussent à ne pas voter le projet de loi des finances. ■

LEVÉE DE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE DE KHALIFA SALL

Les partisans du maire de Dakar sonnent la mobilisation

Les partisans du maire de Dakar comptent se mobiliser, aujourd'hui, devant l'Assemblée nationale, pour protester contre la levée de l'immunité parlementaire de leur leader.

■ HABIBATOU TRAORÉ

Allons-nous vers un accrochage entre partisans du maire de Dakar et forces de l'ordre, aujourd'hui samedi, devant la représentation nationale ? En tout cas, les pro-Khalifa Sall ont décidé de converger en masse devant les grilles de l'Assemblée nationale. Pour manifester leur courroux suite à la décision de la commission ad hoc de soumettre à la plénière de ce samedi une résolution proposant la levée de l'immunité parlementaire du maire de Dakar sans l'avoir entendu au préalable.

Hier vendredi, ils ont appelé à une forte mobilisation “de tous les militants, sympathisants et Sénégalais épris de justice, à la place Soweto, à 15 h précises”, c'est-à-dire trois heures avant l'examen de ladite résolution. “Nous appelons, au-delà des militants et sympathisants de Khalifa Ababacar Sall, tous les citoyens sénégalais à se mobiliser devant l'Assemblée nationale pour montrer notre désaccord face à cette forfaiture que compte commettre la 13e législature”, déclame Aminata Diallo.

Selon le chef de cabinet du maire de Dakar, l'incarcération du député-maire de la capitale est une violation de la Constitution et du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. “Tout le monde sait que personne ne peut ôter l'immunité parlementaire de Khalifa Sall, tant qu'il n'est pas libéré. Et du moment que le procureur et le ministre de la Justice reconnaissent qu'il est député, il bénéficie d'une immunité”, fulmine l'ex-parlementaire socialiste joint par “EnQuête”.

A en croire Aminata Diallo, c'est la Constitution qui confère ce droit au maire de Dakar. “Si c'est l'As-

semblée nationale chargée de voter les lois, de contrôler l'action du gouvernement qui nous met à l'épreuve sur une telle forfaiture, je trouve que c'est une première dans l'histoire politique du Sénégal et que les Sénégalais épris de justice vont sortir en masse pour dire non”, déclare-t-elle. Elle estime ainsi que le parlement fait face à “une grosse farce”, en levant l'immunité d'un député qui n'a pas été auditionné et qui se trouve toujours dans les liens de la détention. “Si l'immunité est levée, cela veut dire que les députés de la majorité obéissent aux ordres du chef, et puis l'histoire retiendra un fait que personne ne pourra effacer”, persifle le chef de cabinet de Khalifa Sall.

Pour sa part, le coordonnateur national du mouvement And dolel Khalifa appelle les uns et les autres à plus de responsabilité et à ne pas répondre à la provocation. “Nous n'allons pas lâcher pour nous battre contre les forces de l'ordre ou pour saccager quoi que ce soit. Nous y allons pour exprimer notre indignation face à cette forfaiture”, précise-t-il.

Selon Babacar Diop, c'est la gouvernance même du président de la République qui pose problème depuis son installation au pouvoir. “Macky Sall gouverne le pays dans la forfaiture. Malheureusement, les soi-disant régulateurs sociaux, notamment les marabouts, ne jouent plus leur rôle. Ce qui est constant, c'est que ces gens ont tous démissionné. Maintenant, s'ils veulent nous interdire les lieux, nous allons résister”, rumine le jeune socialiste. Avant d'ajouter : “C'est dommage ce qui se passe dans ce pays. Mon plus grand regret, c'est de m'être battu pour la cause de Macky Sall. Il a trompé plus d'un.” ■



DIRECTION COMMERCIALE ET DE LA CLIENTÈLE

COMMUNIQUE

SENELEC informe son aimable clientèle de la fermeture de son agence commerciale sise à Daroukhane.

Cette fermeture fait suite à des travaux d'aménagement intérieur.

En attendant la reprise des services, les clients pourront effectuer leurs opérations commerciales à l'agence Senelec de Guédiawaye ou auprès de l'agence Senelec la plus proche.

La date de réouverture de l'agence de Daroukhane sera communiquée ultérieurement par voie de presse.

Senelec présente ses excuses à ses clients pour les désagréments occasionnés par cette fermeture provisoire.

Le Directeur Commercial et de la Clientèle

26, rue Viteaux • BP 33 Dakar (Sénégal) Tél 0221 839 30 30 • Fax 0221 835 12 87

AFFAIRE DU BÉBÉ VOLÉ À YOFF EN AVRIL DERNIER

L'expert psychiatrique "maintient" la kidnapeuse en prison

L'affaire du bébé volé en avril dernier, lors de la célébration de la 137^e édition de l'Appel de Seydina Limamou Laye, a été à nouveau enrôlée hier, à l'audience des flagrants délits du tribunal d'instance de Dakar. Toutefois, la prévenue, Aïssatou Sarr dite "Ayou", n'a pas pu encore être jugée. La faute au rapport d'expertise psychiatrique qui n'est pas encore déposé.

FATOU SY

Aïssatou Sarr dite "Ayou", la dame qui avait volé le bébé d'une femme à Yoff, continue de crouper en prison. Elle vient de boucler six mois de détention préventive sans être jugée, car l'expert psychiatrique n'a pas encore déposé son rapport. C'est la raison pour laquelle, hier, le dossier a été encore renvoyé par le tribunal d'instance (Ti) de Dakar au 29 novembre prochain.

Compte tenu de ce nouveau renvoi, Me El Mamadou Ndiaye a tenté de faire sortir de prison sa cliente en plaçant une liberté provisoire. "C'est une question d'humanité. Même si nous étions dans le cadre d'une instruction, elle serait bouclée", a fulminé la robe noire.

"Ce n'est pas une question d'humanité, mais de responsabilité, car il s'agit de faits extrêmement graves qui ont mobilisé toutes les forces de sécurité de la République", a martelé le délégué du procureur Aliou Dia. Il a invité les juges à s'opposer à la demande de liberté provisoire. Car, dit-il, "tant que les résultats de l'expertise ne sont pas connus, la prévenue ne peut pas être libérée, car il s'agit de faits qui ont fortement troublé l'ordre public".

Après les observations du maître des poursuites, le juge a donné la parole à la mère de la prévenue. Celle-ci est revenue sur l'état de santé mentale de sa fille. "Elle est malade. Elle est restée pendant 2 ans sans sortir. C'est lorsqu'elle s'est sentie mieux que je l'ai laissée venir travailler à Dakar", a raconté la dame avant d'être interrompue par le juge qui a



statué sur la requête de l'avocat. C'était pour notifier le rejet de la demande de liberté provisoire pour absence de garantie légale de la prévenue poursuivie pour enlèvement et supposition d'enfant.

En fait, dans la journée du 27 avril 2017, Ayou avait enlevé le jeune Mame Cheikh Ibra Thiané, âgé de 1 an, à 14 h, au domicile de ses parents, à Yoff. C'était à l'occasion de la commémoration de la 137^e édition de l'Appel de Seydina Limamou Laye à Yoff Layènes. Une enquête est ainsi ouverte. Par coup de chance, les éléments de la Division des investigations criminelles (Dic) ont reçu un appel faisant état de la présence du bébé élevé à Nguékhokh Kahone, dans le département de Kaolack. Un transport sur les lieux a été effectué dans la nuit du 6 au 7 mai dernier. Ce qui a permis aux agents enquêteurs de retrouver Mame Cheikh Ibra Thiané entre les mains d'Aïssatou Sarr, mère de deux bouts de bois de Dieu.

Interpellée, cette veuve depuis 2015

a d'emblée reconnu les faits qui lui sont reprochés. Elle a soutenu être possédée par des esprits qui la poussent à s'intéresser aux enfants. D'après elle, "cette force irrésistible est la cause de son acte à l'endroit de ce petit". Employée dans une maison à Dakar dont elle ignore même l'adresse exacte et le nom de son employeur, Ayou a expliqué qu'elle a été prise, dès le matin du 27 avril, par des maux de tête persistants qui l'ont amenée à se reposer après avoir fait le ménage. Par la suite, elle est sortie aux environs de 14 h pour errer dans les rues de Dakar. C'est ainsi qu'elle est arrivée fortuitement dans une demeure à Yoff où, profitant de la ferveur des pèlerins, elle a pu s'emparer du gamin à l'insu des occupants.

Poursuivant, Aïssatou Sarr a déclaré s'être rendue aussitôt à la gare des Baux maraîchers pour rallier son village natal. "Durant tout ce trajet qui a duré une journée, j'ai pu compter sur mes co-voyageurs pour s'acquitter des frais de

transport et des aliments servis à Mame Cheikh Ibra Thiané", a-t-elle affirmé.

Interrogés, ses parents ont laissé entendre qu'ils n'ont pas pu se renseigner auprès de leur fille sur la provenance du bébé. A les en croire, Ayou est malade et ils n'attendaient que son rétablissement pour le faire. "Quand elle fait des crises, elle ne parle pas", ont-ils fait savoir. Après avoir reconnu l'erreur d'avoir été passifs devant cette situation, le père de famille a tenté de se dédouaner. Il a argué qu'il avait envisagé d'organiser une réunion avec le chef du village. Non sans ajouter que leur fille est "qualifiée de démente, parce qu'elle est possédée par des esprits maléfiques".

Par ailleurs, Aïssatou Sarr a lavé à grande eau ses parents. Face aux limiers, elle a assumé : "J'ai agi seule dans cette affaire. Je n'ai bénéficié de l'aide ou de conseil de quelque nature que ce soit. J'ai agi dans les circonstances que je viens de vous relater, en ignorant complètement ce que je faisais. C'est la première fois que j'enlève un enfant d'autrui." Avant de continuer : "J'avoue cependant qu'à l'occasion de mes crises, j'ai l'habitude de me déambuler partout." La "kidnappeuse" a fini sa déposition en demandant pardon à la famille Thiané. "J'étais inconsciente au moment des faits. Mieux, je n'avais aucune mauvaise intention vis-à-vis de ce garçon. Pour preuve, il est sain et sauf. Je ne lui ai fait rien de mal", a encore tenté de convaincre Ayou qui fait l'objet d'une expertise psychiatrique sur demande du parquet. C'est la raison pour laquelle elle n'est pas encore jugée. ■

ÉCO-SOCIAL

GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT Le recteur liste les "performances" de l'Ucad

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar se porte bien. C'est, en substance, le contenu du message du recteur. Le Pr. Ibrahima Thioub a animé, ce vendredi, un point de presse portant sur "Les avancées de l'Ucad".

Une confiance et un consensus retrouvés, des réformes qui portent leurs fruits, un calendrier universitaire qui se normalise, une meilleure prise en charge des questions sociales et pédagogiques. Tels sont les axes majeurs du grand oral du recteur de l'université de Dakar. Le Pr. Ibrahima Thioub a fait face aux journalistes, hier à l'Ucad II. Le président de l'Assemblée de l'université est largement revenu sur ce qu'il a appelé "les performances de l'Ucad". Au nombre desquelles les "performances", le "consensus autour du fonctionnement de l'université".

Selon le recteur, la gestion de l'Ucad s'est faite "autour de la collégialité, du dialogue social, du respect des règles, de l'efficacité, de la transparence dans la gouvernance et de la quête de l'excellence".

Sur la gouvernance pédagogique, un des défis majeurs de l'institution, le Pr. Ibrahima Thioub a mis en relief quelques actions majeures qui ont été mises en œuvre ces dernières années. Parmi celles-ci, la régularisation en cours du calendrier académique. Sur ce point, il y a lieu de relever la pause observée, cette année, dans les activités d'enseignement, de la mi-août à la fin septembre 2017. Ce qui n'était pas le cas les années précédentes où le calendrier fonctionnait à feu continu, en toutes saisons, particulièrement dans les grandes facultés. Toujours sur le volet académique, le recteur s'est réjoui de l'accélération du rythme des inscriptions. Avec un nombre total de 15 183 bacheliers orientés par Campusen à la date du 6 novembre 2017.

Outre les cellules pédagogiques à travers lesquelles des activités de renforcement de capacités du personnel enseignant et de recherche sont assurées, la Direction de l'informatique et des systèmes d'informations (Disi) a mis en place, pour tous les établissements, deux applications : l'une destinée à la gestion administrative et l'autre à celle pédagogique de l'Ucad. Elles permettent, respectivement, de gérer les emplois du temps, la gestion des ressources et équipements, la gestion du cahier de texte électronique et les heures de vacation.

Au plan social, le recteur a indiqué que les étudiants handicapés bénéficient d'exonérations dans les formations payantes. Un équipement et un accompagnement sont aussi assurés aux étudiants non-voyants. Il s'y ajoute la mise en place d'un comité de dialogue social et la prise de fonction prochaine du nouveau médiateur qui va mettre en place la médiation, avec des relais dans tous les établissements. Le numérique, la Fondation de l'Ucad et la mobilisation des alumni ainsi que la légère hausse du budget de l'université sont également du nombre des progrès notés et énumérés par le recteur.

Néanmoins, à côté de ces avancées, l'Université Cheikh Anta Diop reste toujours confrontée au problème des effectifs. Cette massification (85 000 étudiants cette année) freine encore le taux de réussite à l'Ucad, estimé de nos jours à 41,53 %. Qu'à cela ne tienne, l'université de Dakar, s'enorgueillit le recteur, garde sa place de leader en Afrique francophone. ■

MAMADOU YAYA BALDÉ

DRAME À KOLDA

Mariama Baldé ébouillante sa voisine qui finit par décéder

La dame Mariama Baldé a été ébouillée, jeudi dernier, à la prison de Kolda. Agée de 38 ans et mère de 7 enfants, elle est accusée d'avoir ébouillanté une femme qui a finalement succombé à ses blessures.

EMMANUEL BOUBA YANGA

N'eût été la dénonciation anonyme faite par un habitant auprès des gendarmes de Kolda, après la dispute entre elle et Fatoumata Baldé, Mariama Baldé serait encore en liberté. Elle ne ferait pas, non plus, l'objet de poursuites judiciaires, bien que Fatoumata Baldé soit morte à cause de l'eau bouillante qu'elle lui a versée.

Quoi qu'il en soit, son acte lui a ouvert les portes de la prison de Kolda depuis jeudi dernier. Pourtant, tout est parti d'une banale dispute entre les deux fillettes des deux parties. Le 5 octobre dernier, les deux enfants se sont disputés. Par la suite, les deux mamans ont pris le relais et

se sont mises à se bagarrer. Les voisins ont réussi à mettre fin à la vive altercation. Pour faire revenir la paix entre ces deux voisines de Médina Moctar, une localité située dans la commune de Saré Bidji distante de Kolda de 7 km, le chef du village et les notables ont organisé une rencontre où les deux parties étaient présentes. Le chef du village a sermonné les deux dames avant de les inviter à se pardonner mutuellement en tant que musulmanes.

Malgré cette médiation, Mariama Baldé continuait de nourrir une haine envers la victime. Ainsi, elle a mûri un plan qu'elle a exécuté. Car, le lendemain, profitant du fait que sa défunte voisine passait par sa maison pour chercher de l'eau, elle l'a ébouillantée. Mais Fatoumata Baldé

n'est pas morte sur le coup. Elle sera évacuée au poste de santé de Saré Kémo. Seulement, en l'absence de l'infirmière chef de poste retenue pour les besoins de service, la patiente n'a pas reçu les soins adéquats, sans compter qu'elle n'a pas respecté le rendez-vous de 48 heures qu'on lui avait fixé. Vu que les douleurs persistaient, Fatoumata Baldé a été cette fois-ci conduite au district sanitaire de Kolda, le 23 octobre dernier dans la matinée, avant d'y retourner le 28 octobre pour être libérée le même jour. Finalement, elle a succombé à ses blessures dans l'après-midi, à son domicile.

Les liens de parenté aidant, les habitants du village ont masqué l'affaire et ont procédé à l'inhumation manu militari, le lendemain 29 octo-

bre, aux cimetières dudit village.

Mais, quelques jours après, un habitant du village a saisi la gendarmerie de Kolda par téléphone, pour les informer d'un drame qui venait de se produire dans ledit village. Après un transport sur les lieux, les pandores ont finalement cueilli la suspecte ce 20 novembre.

Mariama Baldé a été conduite à la brigade avec son bébé de plus d'un an. Après l'expiration du délai de garde à vue, elle a été déférée au parquet avant-hier jeudi et placée sous mandat de dépôt le même jour pour des faits d'assassinat. Car, devant les enquêteurs, la mise en cause a reconnu les faits de meurtre avec préméditation. "C'est moi qui lui ai versé de l'eau chaude. J'ai mûri l'idée de l'attendre le matin de bonne heure, comme elle traverse notre maison pour aller puiser de l'eau au puits. Lorsqu'elle a traversé notre maison, j'ai bouilli de l'eau dans une marmite destinée à préparer le petit-déjeuner. A son retour, je l'ai surprise en lui versant l'eau chaude sur son corps", aurait déclaré, devant les enquêteurs, Mariama Baldé, mère de 7 enfants. ■

ENDOMMAGEMENTS DE SES INSTALLATIONS DANS LES INCENDIES

La Senelec scrute un projet d'enfouissement de ses câbles

Les incendies et/ou autres intempéries occasionnent souvent des dégâts collatéraux sur les installations de la Senelec. Pour parer à ces éventualités, ladite société scrute un projet d'enfouissement de ses câbles à haute tension.

■ CHEIKH THIAM

L'incendie, survenu la semaine dernière au Parc Lambaye de Pikine, a occasionné beaucoup de désagréments dans les installations de la Société nationale d'électrification (Senelec). Quatre lignes de haute tension ont été, du coup, endommagées par les flammes. Les perturbations étaient telles que le centre-ville de Dakar était plongé dans le noir pendant des jours, avec souvent des coupures intermittentes qui ont fini par indisposer une partie des populations. Il a fallu, au directeur général de ladite société, Mouhamadou Makhtar Cissé, et à ses techniciens, d'engager, sur le coup, des travaux de réhabilitation. Si deux câbles de haute tension ont été réhabilités pour soulager les populations, il reste deux autres à réparer afin de sécuriser la distribution continue de l'électricité dans Dakar.

Ce vendredi, une équipe de la

Senelec a effectué une visite sur les lieux, pour voir l'état d'avancement des travaux. Selon le chef d'unité de la maintenance des lignes à haute tension de ladite entreprise, leurs techniciens y sont depuis une semaine, mais les travaux ne sont jusque-là pas terminés. Mamadou Coulibaly explique ainsi ce retard par une perte énorme de matériels causée par l'endommagement des pylônes.

Pour éviter pareille situation, la Senelec décide de changer de fusil d'épaulé. Au lieu de continuer à maintenir les lignes à haute tension suspendues sur des poteaux électriques, elle compte les enfouir pour beaucoup plus de sécurité. "Nous avons des projets qui ont déjà démarré et qui consistent à enlever ces lignes pour les enterrer. Il sera question de sécuriser plus une partie de Dakar, car toutes les lignes ne vont plus passer par le même couloir. Du coup, s'il y a des incidents pareils, la Senelec pourra alimenter Dakar sans que la population ne le



Mouhamadou Makhtar Cissé, Dg Senelec

ressente", soutient M. Coulibaly.

Pour sa part, le directeur du Transport et des Achats d'énergie relève qu'il est impossible, à l'heure actuelle, de donner des chiffres exacts sur les pertes enregistrées. Il faudra attendre la fin de l'évaluation des dégâts pour en savoir plus. Ce qui est sûr, selon Moussa Diagne, c'est qu'une bonne partie

de l'industrie sénégalaise a subi un ralentissement économique pendant au moins 2 jours. "Nous avons de la puissance, mais nous ne pouvons plus l'acheminer. Il y a un manque à gagner en termes de chiffre d'affaires du côté de la Senelec. Ceci juste pour dire qu'il y a eu un impact énorme du point de vue social et économique avec cet incident. Nous sommes en train de réunir les chiffres", explique M. Diagne.

Il soutient qu'une fois le travail terminé, ils vont faire l'état des lieux pour avoir une idée exacte de la perte subie.

Parallèlement au projet d'enfouissement de ses câbles, la Senelec compte mettre en œuvre une stratégie de communication pour dissuader les populations à s'établir sous les lignes à haute tension. Certains déplacés trouvent toujours le moyen de revenir. "La difficulté qu'on a est que les gens reviennent toujours sous les lignes à haute tension, et souvent après avoir touché une compensation pour quitter les lieux. C'est un combat permanent et continu. Et nous comptons sensibiliser pour que les gens comprennent qu'il n'est pas bon d'être sous les lignes. C'est un danger pour eux, la sécurité publique et pour tout le pays. On privilégie cet aspect de sensibilisation et de communication au profit du déguerpissement qui est l'aspect extrême", a déclaré Moussa Diagne. ■

BÉNÉFICE DU GEL DES IMPORTATIONS

150 milliards de F Cfa économisés en un an

L'application du gel des importations pour les filières pomme de terre, oignon et carotte a permis au Sénégal d'économiser 150 milliards de francs Cfa. La révélation a été faite, hier à Notto Gouye Diama, par le directeur de l'Horticulture, le Dr Macoumba Diouf.

Produire suffisamment pour nourrir les citoyens sénégalais et ne pas compter sur les producteurs étrangers. C'est la recommandation faite par le directeur de l'Horticulture, Macoumba Diouf, aux producteurs de la zone des Niayes. D'après le Dr Diouf, le gel des importations n'est que bénéfique pour le Sénégal. Il a permis au pays, en un an, d'économiser 150 milliards de francs Cfa. "Le gel des importations a eu des retombées significatives. Il y a eu particulièrement trois spéculations majeures pour lesquelles le gel a permis d'approvisionner partiellement le marché sénégalais. C'est la pomme de terre, l'oignon et la carotte. Ces trois spéculations de grande consommation sont particulièrement suivies. La valeur des cinq mois de gel de la carotte, des sept à huit mois de l'oignon et des cinq mois et demi de la pomme de terre correspondent à une économie nationale de 150 milliards de francs Cfa", se réjouit le Dr Macoumba Diouf.

Il présidait hier, en collaboration avec le Programme d'aménagement et de développement économique des Niayes (Paden) une session de formation destinée aux producteurs de la commune de Notto Gouye Diama, afin de leur transmettre les connaissances et les bonnes pratiques culturelles de la pomme de terre. Satisfait de ce "grand bond en avant", le Dr Macoumba Diouf estime que tout cet argent aurait dû être utilisé pour importer ces trois produits dans la période concernée.

D'après le directeur de l'Horticulture, cet impact est "particulièrement important". Aussi, souligne-t-il, la filière pomme de terre, a elle seule, a rapporté globalement à l'État 50 milliards de nos francs. Sa production est passée de 24 000 tonnes en 2014 à 118 000 tonnes en 2017. "Cet argent, qui devait profiter aux pays étrangers, a été redistribué entre Sénégalais parmi les plus vulnérables, les populations rurales. Ça va du producteur lui-même à l'ouvrier, en passant par le transporteur. C'est un ensemble de catégories de Sénégalais sur cette production qui va de la parcelle au marché national. Le secteur primaire a un effet d'entraînement sur l'ensemble des autres secteurs, notamment secondaire ou tertiaire", déclare-t-il.

Sur cette même lancée, le Dr Macoumba Diouf trouve que ce secteur peut "porter le développement économique et social du pays". Cependant, il a plaidé pour que les politiques "définies au plus haut sommet" puissent avoir des impacts sur le terrain.

Par ailleurs, le directeur de l'Horticulture invite les producteurs de toute la zone des Niayes à "uniformiser et à optimiser" les bonnes pratiques culturelles de la filière pomme de terre, en vue d'augmenter de manière durable la production nationale et à "satisfaire 12 mois sur 12" le marché national. ■

GAUSTIN DIATTA (THIES)

REVUE ANNUELLE CONJOINTE ENTRE LE SÉNÉGAL ET LA FRANCE

L'Afd mobilise le double de ses engagements

La coopération entre le Sénégal et la France porte ses fruits. Un montant de 237 milliards de francs Cfa en cours d'exécution a été annoncé, lors de la première session de la revue annuelle conjointe. Aussi, la contribution de l'Agence française de développement dans le Pse a largement dépassé l'objectif visé, soit près de 460 milliards de francs Cfa.



Amadou Ba

Directrice Afd

Christophe Bigot

■ AIDA DIENE

Etat du Sénégal et la France ont procédé, hier vendredi, à la première session de la revue annuelle conjointe du programme de coopération. Pour le ministre de l'Economie et des Finances, Amadou Bâ, cet exercice permet d'identifier les défis et les principales contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes de coopération en vue de capitaliser les meilleures pra-

tiques et de formuler des recommandations pertinentes à même d'améliorer l'efficacité des interventions. En effet, les engagements en cours d'exécution prévus dans le document cadre de partenariat (Dcp) portent sur un montant de 361 millions d'euros, soit environ 237 milliards de francs Cfa, dont 358 millions d'euros, soit près de 235 milliards de francs Cfa exécutés par le biais de l'Agence française de développement (Afd).

Le reste des engagements est mis

en œuvre par d'autres canaux comme le Service de coopération et d'actions culturelles de l'ambassade de France au Sénégal. Quelques réalisations majeures sont en cours d'exécution. Il s'agit du prolongement de l'autoroute à péage Diamniadio - Aibd pour 58,38 milliards de francs Cfa. Le projet de la desserte ferroviaire entre l'aéroport international Blaise Diagne et Dakar pour un montant de 189 milliards de francs Cfa. Récemment, il y a eu le projet de construction de la 3e usine de traitement des eaux de Keur Momar Sarr (Kms3) pour un montant de 52,5 milliards de nos francs et de la demande d'un financement complémentaire d'un montant de 8 milliards pour l'alimentation de l'usine de Kms3 en électricité.

"De 2007 à maintenant, l'Afd a approuvé un total de 55 opérations en faveur du Sénégal pour un montant de 1 305,5 millions d'euros, environ 856,4 milliards de francs Cfa", révèle le ministre de l'Economie et des Finances Amadou Bâ.

Lors de la réunion du Groupe de Paris en février 2014, la France avait annoncé de nouveaux engagements

pour appuyer le financement du Plan d'actions prioritaires (Pap) 2014-2018 du Pse pour un montant de 282 milliards de francs Cfa.

Selon l'ambassadeur de la France Christophe Bigot, ce montant a été largement dépassé. D'après lui, la contribution totale de l'Afd au Pse a atteint 700 millions d'euros (458 500 000 000 F Cfa) dont plus des 2/3 (500 millions d'euros) sur la période 2014-2017. "Ces 500 millions d'euros doivent être comparés aux 400 qui ont été notre engagement", souligne-t-il.

Un total de 1,6 milliard d'euros

Le ministre des Finances, Amadou Bâ, admet que ces engagements se sont concrétisés depuis cette date par la signature de vingt-neuf conventions de financement avec l'Afd pour le montant de 580 milliards de francs Cfa, soit le double des financements initialement annoncés. D'après l'ambassadeur, les conventions avec l'Afd s'élèvent à 1,3 milliard d'euros en faveur de l'Etat du Sénégal. Sans oublier la partie relative à des biens. "Le total est de 1,6 milliard d'euros, je dirais 150 000 000 d'euros qui sont engagés en moyenne chaque année par l'Afd. Ces chiffres sont appréciables", estime M. Bigot. Cet appui se justifie du fait que le Sénégal fait partie des 17 pays qui bénéficient de l'aide française au développement.

L'accord de coopération s'inscrit dans un document cadre signé le 8 septembre 2013 et porte sur trois secteurs essentiels que sont le développement durable, la gouvernance démocratique et le développement humain. ■

LES CHANTIERS DE SON MINISTÈRE TERMINÉS OU PRESQUE

Mary Teuw Niane déclare 2018, année des inaugurations

Après 5 ans de mise en œuvre, une bonne partie des chantiers du ministère de l'Enseignement supérieur sera livrée. Selon le Pr. Mary Teuw Niane, 2018 sera l'année des inaugurations. Il l'a fait savoir hier, à l'occasion de l'atelier de présentation de la Lettre de politique sectorielle de son département.

■ BABACAR WILLANE

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri) a soumis, hier, sa Lettre de politique sectorielle aux partenaires pour validation. Ce document, qui couvre la période 2018-2022, arrive à un moment où le ministère est à un tournant décisif. Selon le ministre Mary Teuw Niane, le président a décidé de s'appuyer sur l'innovation pour consolider la croissance économique. Un objectif qui met son département au cœur des politiques publiques, en sa qualité de fournisseur de services. "Nous seront bientôt à 7 %. Mais entre rester à 7 % et aller à 10 ou 15 %, la clé, c'est l'innovation. Nous sommes donc porteur du défi de l'accélération de la croissance", affirme Mary Teuw Niane.

Selon le mathématicien, l'économie sénégalaise est fragilisée par divers facteurs. Les besoins en ressources humaines sont, par consé-



quent, indiscutables. Ainsi, le ministère sera désormais le trait d'union entre le monde de la formation et celui de la production. Les questions d'entrepreneuriat, de création d'emplois et de valeur ajoutée seront donc en première ligne. Car, si l'on en croit l'ancien recteur de l'Ugb, il n'est plus question de faire des recherches sans lien avec les besoins de la société.

Mais, pour cela, il faut des infra-

structures. Mary Teuw Niane a déclaré 2018 comme étant l'année des inaugurations. D'après lui, la réhabilitation des amphithéâtres à l'Ucad est déjà terminée. A Thiès et à Ziguinchor, les travaux prendront fin au premier trimestre 2018. La fin de la première phase de l'Université Amadou Makhtar Mbow (Uamm) est prévue avant septembre de la même année. Ceux de l'Université El Hadji Ibrahima

Niasse du Sine-Saloum (Ussein) vont démarrer. Les 100 laboratoires à construire et à équiper seront aussi opérationnels avant la fin 2018.

Sur le plan social, Mary Teuw Niane soutient que plus de 1 500 lits ont été livrés à l'Ucad depuis 2012, 4 000 autres le seront avant la fin de l'année à venir. Ce qui fera un total de 5 000, soit autant qu'il y en avait en 2012. A cela va s'ajouter, toujours à l'Ucad, un programme de 1 300 lits en location-vente ainsi que la réhabilitation des 5 000 qui existaient auparavant. Au total, 434 milliards sont mobilisés pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Il faut dire que les travaux de ce département ont accusé un grand retard, amenant parfois Mary Teuw Niane à laisser éclater sa colère. Certains chantiers devaient être livrés, il y a bien longtemps. Une situation qui fait que le ministre en personne fait toujours un suivi régulier des travaux.

"La première source de revenu est l'efficiencia dans les dépenses"

Selon Mary Teuw Niane, le Sénégal dispose également du corps professoral pour réussir son pari. D'après lui, le niveau d'encadrement dans les universités publiques sénégalaises est sans égal dans la sous-région. "Pas moins de 80 à 85 % des enseignants qui encadrent ont le doctorat", dit-il. En guise de preuve, le ministre prend en exemple les

appels d'offres des universités Amadou Makhtar Mbow et El Hadji Ibrahima Niasse. Sur 1 300 candidats enregistrés par l'Uamm, les 1 000 sont des docteurs, contre près de 600 pour 1 000 candidats à l'Ussein. Le seul problème qui se pose, c'est l'encadrement des 108 nouvelles licences et masters professionnels.

Le coordonnateur de la Direction de la planification et des politiques économiques au ministère de l'Economie et des Finances, Mayacine Camara, a beaucoup insisté sur la nécessité d'une gestion rationnelle des ressources. "La première source de revenu est l'efficacité et l'efficiencia dans les dépenses", fait-il remarquer. Le représentant du ministre Amadou Ba a exhorté les ordonnateurs de budget à veiller à ce que les dépenses soient conformes à la planification. "Le Sénégal a des ressources parfois dépensées de manière très désordonnée", regrette-t-il. Il en veut pour preuve le fait que le budget du Sénégal soit multiplié par 20 depuis 1990 et que les indicateurs continuent à être négatifs.

Mayacine Camara a, par ailleurs, invité le ministère de l'Enseignement supérieur et le département de la Santé à une collaboration stricte. D'après lui, le pays a besoin de plus de médecins, notamment des spécialistes tels que les ophtalmologues. Ainsi, il préconise le renforcement de la faculté de Médecine et les recherches et innovations dans les sciences de la santé. ■

DP WORLD
Dakar

Creating the Future, **Now.**

Mise en Service de nouveaux portiques

DP World Dakar a le plaisir d'informer son aimable clientèle que dans le cadre du renforcement des moyens opérationnels du port de Dakar elle a acquis deux nouveaux portiques réceptionnés au Port de Dakar le 17 septembre 2017.

La pleine utilisation de ces nouveaux équipements ainsi que de tout le linéaire de quai du terminal, nécessite l'évacuation de deux anciens portiques par voie maritime. Les délicates opérations de chargement de ces équipements sur le navire affrété à cet effet débuteront ce 25 Novembre 2017 et requièrent des conditions exceptionnelles en raison des risques qui sont associés.

Elles s'étaleront sur une dizaine de jours, période pendant laquelle le terminal à conteneurs fera face à une indisponibilité partielle de certains postes à quai et grues.

Des dispositions sont prises en concertation avec les armateurs et le Port Autonome de Dakar afin de limiter les désagréments pouvant découler de cette évacuation, passage obligé pour que le port de Dakar reste le port de référence de la Côte ouest africaine.

La situation devrait retourner à la normale à compter du 12 décembre.

DP World Dakar vous renouvelle son engagement à offrir à ses clients des solutions logistiques répondant à leurs attentes.

Pour toute information utile, veuillez contacter notre Service Clientèle ou notre Direction Commerciale au (00221) 33 889 08 20 / 33 889 08 47 ou 33 889 08 29.

La Direction Commerciale
DP World Dakar



COLLOQUE INTERNATIONAL

Sembène raconté par le Pr. Kassé

La Communauté africaine de cultures/Section Sénégal organise une série de conférences qui a débuté ce vendredi à la Maison de la culture Dousta Seck, pour célébrer Sembène Ousmane. Auparavant, s'est tenue une leçon inaugurale faite par le Pr. Maguèye Kassé et qui a fait découvrir aux jeunes les grandes lignes de l'œuvre de "L'ainé des anciens".

■ BIGUÉ BOB

Comme disait le poète et conteur sénégalais Birago Diop dans "Les Souffles", "les morts ne sont pas morts". Un "acte de foi", comme l'assimile, le Pr. Andrée Marie Diagne, qui trouve tout son sens chez Sembène Ousmane. Décédé il y a dix ans, ce cinéaste hors pair, doublé d'un brillant écrivain, est aujourd'hui plus que jamais présent dans l'esprit et le cœur des Africains et des amoureux du 7e art. Cette année, une série d'hommages au Sénégal et à travers le monde a été organisée en son honneur.

Au Sénégal, c'est la Communauté africaine de cultures/ Section Sénégal (Cacsen) qui a tenu à le célébrer les 23, 24 et 25 novembre. "Ces trois jours seront surtout remplis d'heures de réflexion et de prise de conscience en vue de la relance



Sembène Ousmane

de la lecture-interprétation et adaptation de l'œuvre de notre illustre compatriote", précise alors la présidente du comité scientifique de ce colloque, Pr. Andrée Marie Diagne. Et les questions abordées tourneront autour du thème général du colloque initié dans ce sens : "Littérature, cinéma et presse : lec-

tures du legs pluriel de Sembène Ousmane".

"L'ainé des anciens"

C'est l'enseignant, critique de cinéma avisé et proche de Sembène Ousmane, le Pr. Maguèye Kassé, qui a donné le ton. Il a fait la leçon inaugurale en précisant qu'il partage une

partie de ce qu'il sait sur l'auteur de "Fat Kiné" avec la jeunesse, sa "pensée juste". Car, comme l'indique Mme Diagne, "ceux et celles qui ont entre 15 et 25 ans n'ont pu fréquenter ni le Roxy, ni Le Paris, ni Al Akbar, encore moins participer aux Recidak ou être au Fespaco". A ceux-là, le Pr. Kassé leur a fait découvrir "L'ainé des anciens". "Il faut avoir le courage d'écrire la vérité, l'intelligence de reconnaître la vérité qui n'est pas une question morale, l'art de faire de la vérité une arme efficace, le discernement pour choisir les mains de ceux entre lesquelles la vérité serait efficace et la ruse pour répandre la vérité parmi le plus grand nombre", dit le Pr. Kassé, reprenant ainsi un philosophe allemand. Pour lui, ce sont les 5 difficultés pour écrire la vérité. Et c'est pour dire que "cette leçon a été assimilée dans la pratique par Sembène. Dans une quête permanente de vérité pour indiquer la voie à suivre, si nous voulons résoudre les multiples contradictions que le continent africain doit nécessairement dépasser".

En outre, assure-t-il, "l'œuvre littéraire de Sembène a atteint l'universel dans les nombreuses traductions qu'elle a connues dans différentes langues étrangères et donc différentes cultures qui en soulignent des signes d'appartenance à une même culture de pro-

grès au profit de l'humain".

L'auteur de "Borom Sarrete" savait mettre de l'harmonie entre le local et le global. Ce qui fait que chacun peut se retrouver dans ses créations. Et tel que le dit le Pr. Kassé, "le projet de Sembène peut être assimilé à un projet de déconstruction, de discours et de recours à des convergences qui proposaient des alternatives qui dépassent, au sens hégélien, des antagonismes nés de la confrontation d'intérêts fondamentalement divergents". Ces dernières seraient consécutives à une répartition inégale des ressources. Comme Marx, Sembène était contre les classes. Dans ses films d'ailleurs, ils rabaisaient ceux qui se croyaient au-dessus de tous et donnaient de la valeur à ceux que certains voient comme de "petites gens".

En effet, chez cet artiste et peintre, l'art a une fonction "sociale" et "politique", selon M. Kassé. "Il véhicule une idéologie en tant que référentiel", précise-t-il. C'est pour cela d'ailleurs qu'aujourd'hui, aussi longtemps que puissent dater ses œuvres, elles sont d'une brillante actualité. Ce qui fait dire au Pr. Kassé que "l'engagement de Sembène est producteur de sens dans toutes les acceptions du terme, dans une vision marxiste d'une transformation sociale". ■

CRISE DE LA LECTURE

Ibrahima Lo préconise une nouvelle approche

Réfléchir sur les raisons du désamour entre la jeunesse et le livre a justifié l'organisation, avant-hier, d'un colloque international au Cices. Ibrahima Lo, le directeur du Livre et de la Lecture, suggère l'adoption du numérique pour renverser la tendance.

■ HABIBATOU WAGNE

Au Sénégal et dans le monde entier, on affirme, de plus en plus, que les jeunes ne lisent plus, ils n'ont pas le goût de la lecture. Une affirmation que ne partage pas le directeur du Livre et de la Lecture. D'après Ibrahima Lo, les jeunes lisent toujours, mais autrement. Il intervenait, avant-hier, lors du colloque international sur le thème : "Livre, jeunesse, économie : Défis du développement", à l'occasion de la 16e édition de la Foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar (Fildak). Sa communication tournait autour du thème "d'un désamour vis-à-vis du livre : une aubaine pour le Sénégal ?".

De l'avis de M. Lo, le numérique est un outil de promotion de la lecture. Selon lui, il faut admettre une vérité simple. "On ne lit plus de la même manière, car le support n'est plus le même et le monde bouge. Il faut adopter le numérique comme relais de promotion du livre, créer une dynamique autour du livre, par la création de réseaux de lecture sur internet, de groupes de lecture et d'échanges de livres. Les réseaux sociaux doivent être un relais efficace du livre, pour récupérer un important public à sensibiliser à la lecture. Cela participe activement à l'amélioration des ventes de livres et surtout à inciter plus de monde à la lecture", a-t-il

suggéré devant les étudiants de l'Ebad.

Le directeur du Livre et de la Lecture se demande pourquoi se compliquer la vie, quand on peut faire "cool et soft". "Tonton Google répond à tout ; ce n'est pas vrai, mais c'est utile. Wikipédia, un raccourci : plutôt que de lire un livre en entier, on se contente de résumé. Pourquoi se casser la tête ? En un mot, l'avènement de la technologie entraîne un

important changement de paradigme. Une entorse aux efforts pour redonner au livre son lustre d'antan", souligne-t-il.

"Drogez-vous avec la lecture"

Toutefois, selon le Pr. Clotaire Saah Nengou de l'université d'Unicaf du Nigeria, aller à l'école et ne pas aimer la lecture serait un paradoxe national. Aussi, ce serait désolant de voir le livre respirer à

moitié, quand le numérique vit. "Les jeunes fuient la lecture des pages. Ils passent de longues journées à admirer l'écran, alors que c'est une manière désordonnée de lire", regrette le Camerounais avant de poursuivre : "Le parent, à la maison, aimerait voir son enfant feuilleter les pages que de regarder un écran. Il faut que les jeunes se droguent avec la lecture, en prenant plus la lecture que son tafia, sa cigarette, son café. Ils vont vers les morphines, le chanvre indien jusqu'à devenir dépendants. Alors pourquoi ne pas être plus dépendant des livres ? ", s'interroge-t-il.

Selon lui, les librairies en souffrent

de cette situation, car, en Afrique, c'est un luxe d'acheter un ouvrage.

Pour l'enseignant à l'université de Yaoundé, Amos Kamsu Souoptetcha, l'accès aux livres est une aubaine dans son pays. De ce fait, il a plaidé pour une mise en place d'une politique nationale du livre. "Cette politique ne sera pas, sans l'indispensable rôle de l'Etat. Il devra, à travers ses différentes institutions, être un maillon fort pour la mise en place de cette politique", a-t-il indiqué. Pour y arriver, il invite l'Etat à assurer la formation au métier du livre, à créer des facilités d'accès au capital et à harmoniser des programmes d'enseignement. ■

AVIS DE RECHERCHE

Cet enfant s'appelle **BAYE SAANY WILLANE**. Il est âgé de 15 ans et habite Scat Urbam, à côté de la Brioche d'orée. Il a été envoyé au daara moderne (internat) de Oustaz Ibou Guèye à Grand Médine. Mais, il a fui des lieux, il y a près d'un mois. Depuis lors, ses parents sont restés sans nouvelles.



Prière à toute personne qui dispose d'informations le concernant d'appeler au **77 656 32 07** ou au **70 704 22 29**.

Vous pouvez aussi demander la famille Willane au marché Arafat Grand-Yoff, non loin de la mosquée.

ABONNEMENT

VERSION PDF

30 000 F Cfa par an

enquete.commercial@gmail.com

SÉNÉGAL

Abdoulaye Wade, ou le dernier combat tragique d'un opposant aguerri

Le président Abdoulaye Wade ne s'avoue jamais vaincu, même si, ses forces physiques et intellectuelles se tarissent, du fait du poids de l'âge. Le mal, aujourd'hui, est qu'il est conscient qu'il n'a pas dans l'échiquier d'héritier politique à son image, capable de le suppléer pour matérialiser sa volonté de lutte perpétuelle pour le pouvoir ou contre le pouvoir. Ce défaut majeur, le remet en service actif périlleux, avec cependant un gros désavantage lié, cette fois-ci, à son âge, mais surtout à son bilan catastrophique, après douze années d'exercice du pouvoir qu'il traîne comme un boulet au pied. Nous nous souvenons de la déstructuration orchestrée de l'agriculture sénégalaise sans une alternative crédible avec les bons impayés, la dissolution de la Sonagraine et la destruction du capital semencier, la privatisation calamiteuse de la Sonacos qui avait tué l'une des principales activités économiques du Sénégal, la déstabilisation du fleuron de l'industrie sénégalaise (ICS) et de la SAR qui avaient failli disparaître etc. Sous son magistère, la croissance économique avait frôlé 1% et le déficit budgétaire atteignant la barre critique de 8%, au-delà des critères de convergence macro économiques, sans parler du stock de la dette qu'il a su reconstitué très rapidement après son annulation en l'orientant vers des



dépenses de prestige (Anoci, Fesman, monument de la renaissance etc.). Il ne faut pas croire que les Sénégalais sont amnésiques...

Lorsque le pape du Sopi était au pouvoir, il adorait donner l'exemple du président Mugabe dans sa volonté de s'éterniser aux affaires. Il aimait aussi, dans l'autre volonté de dévolution monarchique du pouvoir en cas d'incapacité, à l'image du même Mugabe démis de ses fonctions par la force des choses, de donner l'exemple de Faure Gnassingbé ou Aly Bongo, en conseillant au premier de ne pas céder à la pression populaire du fait qu'il a l'armée et le pouvoir en main et au second d'affirmer que son père Oumar Bongo n'était pas plus intelligent que lui. Le président Wade allait même jusqu'à convoquer Bush père et Bush fils dans sa conception d'une transmission biologique du

pouvoir. Or, le cours de l'histoire, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, aura suffisamment démontré par des exemples qui foisonnent, que pouvoir et famille ne font pas bon ménage, aussi bien, dans les temps anciens que dans les temps modernes.

Tous ces revers multiples et enseignements de l'histoire subis par les adeptes du pouvoirisme, ne suffisent pas au pape du Sopi d'opter pour le réalisme et de se faire une religion en prenant une retraite dorée et, de se faire définitivement une conviction : que tout ce qui était possible hier, ne l'est plus aujourd'hui, en raison des transformations et changements de contexte, après plus d'un demi-siècle de lutte politique.

De nos jours, à l'orée de la présidentielle de 2019, le pape du Sopi désire redevenir l'opposant radical au

régime en place, après l'avoir été pendant vingt sept années contre le président Senghor et le président Diouf, avant que le tout puissant lui accorde sa bénédiction en lui donnant le pouvoir en 2000. Ainsi donc, après douze années de gouvernance calamiteuse où la normalité était l'exception et la patrimonialisation du pouvoir la règle, le président Abdoulaye Wade voudrait travailler à l'avènement d'une troisième alternance en 2019, de guerre lasse, pour simplement pour prendre sa revanche sur l'histoire. Pour ce faire, le président Abdoulaye Wade imagine, ici et maintenant, que l'histoire doit se répéter, comme en 2012, en essayant de réunir les mêmes conditions qui ont occasionné son départ du pouvoir, phénomène qui sera alors comme une farce ou une tragédie personnelle comme disait Karl Max.

En essayant aujourd'hui de créer un front électoral pour la régularité et la transparence des élections, le président Abdoulaye Wade oublie que, depuis son départ, les élections sont devenues régulières et transparentes au Sénégal : ils tentent également de recréer un 23 Juin bis ou une situation insurrectionnelle à travers l'amnistie de Karim Wade ou la libération de Khalifa Sall, ou en faisant croire aux sénégalais qu'il y a régression économique et sociale. Or, sur ce plan, le Sénégal est en train de faire de grands bons en avant avec une croissance

économique régulière qui frôle les 7%, un déficit budgétaire ramenée à 3%, l'équipement du monde rural, les bourses familiales, la CMU, entre autres performances économiques et sociales relevées par les institutions financières internationales.

Le Sénégal qui n'est ni le Togo, ni le Gabon, encore moins le Zimbabwe qui ont leur propre histoire, continuera de progresser dans la stabilité et la cohésion nationale, grâce au génie de son peuple, qu'on ne pourra jamais tromper, au risque d'y laisser sa peau.

Georges Sorel disait, à propos de la non réplétion de l'histoire, qu'il ne faut pas que nous agissions guère sous l'action de souvenirs qui sont beaucoup plus présents à notre esprit que les faits actuels, pour dire que, si la mythologie révolutionnaire est gratifiante, il faut que notre opposition actuelle cesse de rêver de la survenue d'un 23 Juin bis et de revenir à la réalité, car, le débat actuel, c'est agir vers des consensus pour investir dans la productivité et vaincre la misère, l'ignorance et la maladie, dans un monde qui se complexifie davantage avec la montée des égoïsmes, les menaces climatiques et autres catastrophes naturelles, les menaces terroristes et épidémiologiques, les défis démographiques et de l'emploi.

Pour qu'un changement puisse intervenir, il faudrait qu'il y ait régression démocratique et économique, or, sur les deux plans, depuis 2012, le Sénégal est sur une trajectoire de progrès économique et social tangible et d'approfondissement de la démocratie, auquel cas, un 23 juin bis ? dans le contexte actuel, relèverait d'aventures romanesques de marchands d'illusions. ■

KADIALY GASSAMA, ECONOMISTE
RUE FAIDHERBE X PIERRE VERGER
RUFISQUE

AFRIQUE/MONDE

ZIMBABWE

Emmerson Mnangagwa succède officiellement à Robert Mugabe

Des dizaines de milliers de personnes se sont réunies ce vendredi 24 novembre 2017 au stade national d'Harare, au Zimbabwe.

Un rassemblement pour suivre en direct la cérémonie d'investiture du nouvel homme fort du pays, Emerson Mnangagwa.

Un moment historique après les 37 ans de règne de Robert Mugabe.

Devant plusieurs dizaines de milliers de personnes, le nouveau président a prêté serment dans le plus grand stade de Harare. "Moi, Emmerson Dambudzo Mnangagwa, jure qu'en tant que président de la République du Zimbabwe je serai loyal à la République du Zimbabwe et obéirai, soutiendrai et défendrai la Constitution et les lois du Zimbabwe".

Dans le discours d'investiture qui a suivi, il a rendu un hommage appuyé à son prédécesseur, le "père de la nation" Robert Mugabe : "Laissez-moi rendre un dernier hommage à l'un des seuls pères fondateurs de notre nation toujours en vie : le commandant Robert Gabriel Mugabe. Il nous a guidés dans notre lutte pour l'indépendance nationale. Il a assumé la responsabilité du leadership dans cette période très difficile

de formation de notre nation. Cela doit être salué et célébré pour toujours ! Quelques soient les erreurs, quoi qu'il ait fait et quoi qu'il n'ait pas fait, durant cette période critique de l'histoire de notre nation, il faut tous que l'on reconnaisse son immense contribution à la construction du pays. Pour moi, personnellement il reste un père, un mentor, notre compagnon d'armes et mon leader".

Emmerson Mnangagwa a également promis que des élections se tiendraient l'année prochaine, en 2018, conformément à l'agenda politique.

Il a dit vouloir "réduire la pauvreté" dans le pays, créer des emplois et lutter contre la corruption. Emmerson Mnangagwa a aussi assuré que les fermiers blancs expulsés de leurs propriétés au début des années 2000 seraient indemnisés.

Le nouveau chef de l'Etat a lancé un



Le nouveau président Emmerson Mnangagwa lors de son investiture officielle à Harare

appel aux investisseurs afin de redynamiser l'économie du pays. "Les investissements étrangers seront en sécurité" au Zimbabwe, a-t-il garanti, précisant qu'il voulait que le pays "renoue" avec les autres nations du monde.

Cette cérémonie historique, organisée en grande pompe, a commencé

aux environs de 9 h, heure locale, au National Sport Stadium of Zimbabwe de Harare, qui peut accueillir plus de 60 000 personnes.

Dès l'aube, les habitants de la capitale se sont pressés aux portes du National Sports Stadium pour acclamer leur nouveau chef de l'Etat.

Emerson Mnangagwa a ensuite prêté serment officiellement.

Le nouveau président promet de maintenir la Constitution et de protéger les droits des 16 millions de citoyens zimbabwéens. Son épouse Auxillia Mnangagwa, la nouvelle première dame, est apparue à ses côtés. Après la prestation de serment, plusieurs responsables militaires sont venus saluer le nouveau président dont le chef d'état-major de la ZDF, le général Constantino Chiwenga, qui a prêté allégeance au président Mnangagwa.

Dans le stade : le vice-président de Namibie, Nickey Iyambo, mais aussi le chef de l'Etat du Mozambique, Phillip Nyusi et les présidents du Botswana et de la Zambie, Ian Khama Seretse Khama et Edgar Lungu. Les partis d'opposition étaient aussi représentés par Joice Mujuru pour le NPP et Morgan Tsvangirai pour le MDC. L'ancien vice-Premier ministre Arthur Mutambara est également présent au stade.

Cette cérémonie intervient trois jours après la démission historique de Robert Mugabe, poussé vers la sortie par un coup de force de l'armée après 37 ans de règne autoritaire sur le Zimbabwe. Robert Mugabe n'était d'ailleurs pas présent. Un temps annoncée, sa venue a finalement été annulée de peur qu'il se fasse huer par la foule. ■

RFI.FR

FOOT - ANGLETERRE

La FA révèle pourquoi Niasse a été suspendu

Le jury et la commission ont publié pour justifier la suspension de l'attaquant sénégalais Baye Oumar Niasse pour simulation contre Crystal Palace, en Premier League anglaise. Un rapport révèle les cinq points de contrôle que le jury et la commission utilisent dans chaque cas pour décider si un joueur est coupable de plongeon.



ADAMA COLY

Baye Oumar Niasse est devenu le premier joueur de Premier League anglaise à être suspendu pour simulation, contre Crystal Palace, le week-end passé (12e journée). Ce verdict continue de faire couler beaucoup d'encre outre-Manche. Suffisant, pour la Fédération anglaise de football (FA) de publier les raisons de sa décision sur l'attaquant d'Everton,

dans un rapport de quatre pages.

Le rapport complet a révélé les cinq points de contrôle que le jury et la commission utiliseront dans chaque cas pour décider si un joueur est coupable de plongée.

1 - Y a-t-il un contact entre les acteurs impliqués ? La simulation est plus probable dans les cas où un joueur tente de tromper l'arbitre quand aucun contact n'a eu lieu entre les joueurs.

2 - Y a-t-il un contact juste / nor-

mal entre les joueurs, sans qu'il y ait infraction ?

3 - Est-ce qu'un joueur évite légitimement le contact avec son adversaire pour éviter les blessures ?

4 - Le joueur a-t-il initié le contact entre son adversaire et lui-même afin de tromper l'arbitre ?

5 - Est-ce que le joueur exagère l'effet d'un défi de contact normal afin de tromper l'arbitre ?

La sanction contre Niasse "crée un précédent"

Le patron d'Everton, David Unsworth, a estimé que le fait d'avoir reconnu coupable Oumar Niasse pour simulation est un "précédent dangereux". L'attaquant du Sénégal est le premier joueur de la Premier League à être sanctionné, en vertu des nouvelles lois de l'Association de football qui ont été introduites en mai. Il a écopé d'une suspension rétroactive de 2 matches, pour avoir plongé et obtenu un penalty contre Crystal Palace samedi (2-2) en Premier League. Niasse a nié avoir "commis un acte de simulation" qui a conduit à l'attribution du penalty à la cinquième minute du match. Mais il a été reconnu coupable par une commission indépendante de la Fédération anglaise qui comprend d'anciens joueurs, lors de sa rencontre mercredi.

Niasse manquera ainsi le match d'Everton à Southampton dimanche et le match à domicile contre West Ham le 29 novembre. ■

(BBC)

REVUE TOUT TERRAIN

FOOT - LIVERPOOL

Keita, le Barça était dans le coup

En août dernier, le RB Leipzig et Liverpool se sont mis d'accord pour le transfert du milieu de terrain Naby Keita (22 ans, 9 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison). Le mouvement sera effectif à l'issue de la saison en cours, le 1er juillet 2018. Un joli coup pour les Reds, qui se trouvaient notamment en concurrence avec le FC Barcelone sur ce dossier à en croire le patron du riche club allemand Oliver Mintzlaff. "Barcelone était également intéressé par Naby Keita. Les dirigeants de Barcelone nous l'ont confirmé, mais ils n'ont pas tenté autant que Liverpool, a expliqué le dirigeant dans les colonnes du journal Bild. Keita voulait partir l'été dernier. Mais Ralf Rangnick (le directeur sportif du RB Leipzig, ndlr) avait dit à l'équipe que nous ne vendrions pas de joueurs. Si nous avions cédé Keita, d'autres joueurs auraient pu avoir cette volonté." Les Reds ont déboursé 52 millions d'euros pour s'assurer les services de l'international guinéen.

BARÇA

Grand ménage demandé en janvier !

Lors du prochain mercato d'hiver, le FC Barcelone devrait se montrer actif pour recruter un milieu offensif. Mais en janvier, le club catalan espère aussi connaître de nombreux départs. En effet, d'après le quotidien Sport, le président du Barça Josep Maria Bartomeu exige un grand ménage au sein de l'effectif actuel. Ainsi, six joueurs sont potentiel-

lement sur le départ : Alex Vidal, Arda Turan, André Gomes, Denis Suarez, Gerard Deulofeu et Paco Alcacer. Si le Barça veut alléger sa masse salariale en se débarrassant de plusieurs éléments, l'objectif serait également de répondre à une demande de l'entraîneur Ernesto Valverde, qui souhaite disposer d'un groupe plus réduit. Ça va bouger en Catalogne !

FOOT - MONDIAL 2018

Le Pérou sera bien présent !

Comme nous (Maxifoot.fr) vous l'indiquions jeudi, la participation du Pérou pour la Coupe du monde 2018 était menacée. En effet, malgré la qualification des Péruviens pour cette compétition lors des barrages contre la Nouvelle-Zélande (0-0, 2-0), une loi visant à la prise de contrôle de la Fédération péruvienne par le gouvernement pouvait obliger la FIFA à exclure le pays de ses compétitions. Mais face à la pression populaire, ce projet de loi a été abandonné. "Le but du projet n'est pas de porter préjudice à la Fédération péruvienne mais d'améliorer l'administration du sport dans le pays. Si nécessaire, s'il cause des dommages aux institutions, l'initiative sera abandonnée", avait commenté l'élue à l'origine de ce projet, Paloma Noceda, pour le journal Libero. Une bonne nouvelle pour le Pérou.

BRÉSIL

Ronaldinho futur sénateur ?

Ronaldinho est une icône que tout le monde s'arrache. UOL Esporte

explique que le Parti Ecologique National l'a invité à se présenter au titre de sénateur de l'état de Minas Gerais. La formation politique voit en l'ancienne gloire du Paris SG et du FC Barcelone une formidable tête d'affiche. Seulement, toujours d'après le média brésilien, Ronnie a, pour l'instant, décliné la proposition, ne souhaitant pas s'engager en politique.

DIVERS

Condamné pour viol, Robinho réagit

Sale affaire pour Robinho (33 ans). Jeudi, l'ancien joueur du Milan AC a été condamné à 9 ans de prison par la justice italienne pour un "viol en réunion" sur une jeune femme en 2013. Avec 5 de ses amis, le Brésilien aurait fait boire de l'alcool à une fille de 22 ans en discothèque et aurait eu ensuite de multiples rapports sexuels avec elle. Après l'annonce de cette condamnation, Robinho a réagi sur les réseaux sociaux. "Sur les informations impliquant l'attaquant Robinho dans un incident survenu il y a quelques années, nous avons déjà précisé qu'il s'était défendu contre ces accusations, et a affirmé n'avoir aucunement participé à cet épisode. Toutes les mesures légales sont déjà prises sur cette décision de première instance", a publié l'Auriverde, sous la dictée de son avocat, sur Instagram. En 2009, Robinho avait déjà été impliqué dans une telle affaire, qui avait été classée sans suite.

BASKET - TOURNOI MONTÉE EN D1

Hommes (1/2 finales)
Asc Bopp/Tamba Sports 50-66

Ils ont décidé de punir Niasse parce qu'il en a rajouté pour obtenir un penalty, même si le rapport admet qu'il y a eu contact avec le défenseur de Crystal Palace, Dann, lit-on sur mirror.co.uk. Le site souligne que les trois hommes de la commission présidée par Stuart Ripley (ancien ailier de Blackburn) et Marvin Robinson et Paul Raven (ex-joueurs) a été unanime dans son verdict, ce qui doit également être le cas pour le premier panel de trois personnes qui a siégé lundi dernier. La commission a écrit : "La courbure du dos et l'effondrement des deux jambes n'étaient tout simplement pas compatibles avec la force qu'exerçait M. Dann sur lui. Et en exagérant l'effet du contact établi entre lui et M. Dann, M. Niasse a trompé l'arbitre et cela a conduit à une pénalité accordée par l'arbitre."

Cette suspension pour 2 matches va stopper Niasse dans son élan. L'ancien attaquant de l'Us Ouakam avait commencé d'enchaîner les buts. ■

AFRIQUE

La FIFA menace de suspendre la Gambie

L'instance dirigeante du football mondial a exigé du Conseil national des sports de la Gambie (NSC) de revenir sur sa décision de suspendre l'exécutif de la Fédération gambienne de football, avant le 27 novembre. Une lettre de la FIFA indique qu'elle prendra des mesures contre la Gambie, y compris une éventuelle suspension des compétitions mondiales, si ce délai n'est pas respecté. Le Conseil national des sports de la Gambie n'a pas encore répondu à l'ultimatum fixé par la FIFA.

Le 10 novembre, le NSC a suspendu la direction de la Fédération gambienne de football (GFF) en raison d'allégations de fraude. "La suspension doit permettre à l'équipe d'investigation de mener son enquête sans ingérence de la part des responsables suspendus de la Fédération", assure le NSC. La Fédération gambienne de football a nié tout acte répréhensible et a refusé de reconnaître les sanctions du Conseil national des sports de la Gambie.

Une éventuelle sanction de la FIFA contre la Gambie aboutirait à une interdiction aux clubs gambiens de prendre part à la compétition continentale et aucune équipe nationale du pays ne serait autorisée à jouer des matches reconnus par la FIFA.

L'équipe féminine gambienne des moins de 17 ans joue actuellement les qualifications pour la Coupe du monde.

Une suspension de la FIFA pourrait également menacer la participation du triple arbitre africain de l'année, Papa Gassama, à la Coupe du monde Russie 2018. ■

(BBC.COM)

Espagne - 13^e journée

Vendredi

Celta Vigo - Leganés 1-0

Samedi

12h Alavés - Eibar

15h15 Real Madrid - Malaga

17h30 Bétis Séville - Gérone

19h45 Levante - Atlético Madrid

Dimanche

11h La Corogne - Athletic Bilbao

15h15 Real Sociedad - Las Palmas

17h30 Villarreal - Séville FC

19h45 Valence - FC Barcelone

Lundi

20h Espanyol - Getafe

Italie - 14^e journée

Samedi

14h Bologne - Sampdoria

17h Chievo Vérone - Spal

Sassuolo - Hellas Vérone

19h45 Cagliari - Inter Milan

Dimanche

14h Udinese - Naples

Genoa - AS Rome

AC Milan - Torino

17h Lazio - Fiorentina

19h45 Juventus - Crotona

Lundi

19h45 Atalanta - Benevento

Allemagne - 13^e journée

Vendredi

Hanovre - VfB Stuttgart 1-1

Samedi

14h30 Dortmund - Schalke

RB Leipzig - Werder Brême

Eintracht Francfort - Leverkusen

Augsbourg - Wolfsburg

Fribourg - Mayence

17h30 M'Gladbach - Bayern Munich

Dimanche

14h30 Hambourg - Hoffenheim

17h FC Cologne - Hertha Berlin

LIGUE 1 – 1^{ÈRE} JOURNÉE

C'est parti !

La Ligue 1 sénégalaise s'élanche, ce week-end, pour un long marathon de 26 tours. Quatorze clubs vont se battre pour essayer de succéder au champion sortant, Génération Foot. Le promu, Dakar Sacré-Cœur (DSC), rêverait de marcher sur les pas de l'équipe de Déni Birame Ndao qui a décroché le Graal dès sa première saison dans l'élite.



Remise du trophée à Génération Foot

ADAMA COLY

C'est parti pour une nouvelle saison de Ligue 1 sénégalaise ! Dans la série de présentation des clubs initiée par "EnQuête", chaque équipe a affiché ses ambitions. Evidemment, aucune ne joue pour être rétrogradée à la fin du parcours, mais d'autres ne veulent que se maintenir. Un coup de bluff ? Peut-être ! Mais une chose est sûre, "l'appétit vient en mangeant". Parole du président délégué de Dakar Sacré-

Cœur (DSC), Mathieu Chupin. Le promu vient "découvrir la Ligue 1" et se "stabiliser", mais ne crachera pas sur une occasion de faire comme Génération Foot (GF). Le club de Déni Birame Ndao a remporté le titre dès sa première saison dans l'élite.

Les favoris

Les candidats à la succession des Grenats ne manquent pas. Mais le succès de GF, qui a perpétué la nouvelle tradition des promus champions, va forcément susciter une interrogation, à l'entame de

cette longue course de 26 tours (journées). Une habitude initiée par l'As Douanes et l'Us Gorée. DSC et Sonacos de Diourbel vont donc particulièrement retenir l'attention. Surtout que le champion en titre de Ligue 2 (DSC) dispose d'une bonne organisation et de belles installations infrastructurelles, avec un technicien français à sa tête (Bruno Rohart).

Mais, comme chaque saison, le Jaraaf est encore là. Même si les "Vert et Blanc" ont jusque-là déçu, ils restent un sérieux prétendant avec un effectif de qualité renforcé par le gardien international Pape Seydou Ndiaye. Le Casa Sport de Ziguinchor est également une équipe à ne pas écarter. De part son organisation, Diambars de Saly a aussi sa carte à jouer.

Toutefois, il faudra compter sur le champion sortant. Le coach Olivier Perrin et ses hommes ont les moyens de garder jalousement leur titre. Ils viennent d'ailleurs de lancer un message fort dans cette direction. Sans le meilleur artificier de la saison dernière, Ibrahima Niane (19 buts), et le Gambien Ablie Jallow (tous partis au FC Metz, France), le vainqueur de la Coupe du Sénégal 2015 vient de réaliser un doublé inédit, en s'adjudicant la Supercoupe et le Trophée des champions.

Les outsiders

Parmi ceux qui peuvent jouer les trouble-fêtes, il y a l'As Douanes. Les Gabelous sont déterminés à tourner la page des deux précédents exercices calamiteux où ils avaient frôlé la relégation. Guédiawaye FC aussi, s'il parvient à rester sur la pente ascendante. Cependant, les Crabes, vice-champions, sortent d'une période de crise

extra-sportive entre Guédiawaye FC Association et Jappo Sa. De son côté, Mbour Petite Côte ambitionne de se hisser aux premières loges.

Les Rufisquois de Teungueth Fc, la Linguère et le Ndiambour sont également à suivre.

Un formateur de plus

La Ligue 1 s'enrichit d'un nouveau club qui mise sur la formation des jeunes. Après Diambars et Gf, DSC s'invite dans l'élite. Une donne qui pourrait apporter de la qualité technique et tactique au championnat.

Sept clubs de régions

Ce championnat tend vers un équilibre entre la capitale et l'intérieur du pays, en termes de représentativité. Cette saison, 7 clubs viennent des régions. Linguère (Saint-Louis), Sonacos (Diourbel), Casa Sport (Ziguinchor), Mbour PC, Stade de Mbour, Diambars (Thiès, particulièrement la Petite Côte). Dakar est

donc amputé de deux clubs. L'Us Gorée a été reléguée, alors que l'Us Ouakam est suspendue pour 5 ans, suite au drame qui a coûté la vie à 8 supporters du Stade de Mbour en finale de la Coupe de la Ligue.

Le record d'Ibrahima Niane

L'autre défi, c'est de faire mieux qu'Ibrahima Niane qui avait battu le record de Pape Ibnou Ba (17 buts) sous l'ère pro. L'ancien goleador de Gf avait planté 19 buts, la saison passée. Ibnou Ba est de retour au Stade de Mbour.

Les Infrastructures

La question revient encore. Le problème s'est aggravé, avec la fermeture de Demba Diop, suite à l'effondrement d'un pan du mur de la tribune découverte qui avait tué 8 supporters mbourais. Cela va contraindre des clubs à évoluer dans une ambiance creuse à Léopold Sédar Senghor. La Sonacos a délocalisé ses matches à Kaolack. Ce qui pourrait impacter négativement sur le spectacle. ■

PROGRAMME

Samedi

Stade LSS (Dakar)

16h30 Jaraaf - Diambars

18h30 Niary Tally - Génération Foot

Dimanche

Stade Albouy Ndiaye (Louga)

17h Ndiambour - Mbour PC

Stade Aline Sitoé Diatta (Zig)

Casa Sport - As Douanes

Stade Lamine Guèye (Kaolack)

Sonacos - Dakar Sacré-Cœur

Stade Caroline Faye (Mbour)

18h Stade de Mbour - Linguère

Guédiawaye FC - Teungueth FC reporté

Ligue 2 - 1^{ÈRE} journée

Samedi

Stade Alassane Djigo

16h Yeggo - Ej Fatick

18h Ol. Ngor - Renaissance Dakar

Stade Amadou Barry

17h Us Gorée - Duc

Stade Mawade Wade (St-Louis)

Ndar Guedj - Keur Madior

Stade Caroline Faye (Mbour)

16h Africa Promo Foot - Port

Dimanche

16h30 Cayar Foot - Etics

17h Jamono Fatick - As Pikine

Les clubs affichent leurs objectifs

En direction de la nouvelle saison de Ligue 1 sénégalaise qui démarre ce week-end, "EnQuête" vous présente les équipes et leurs ambitions. Pour ce quatrième et dernier jet de la série, le focus sera mis sur Diambars et Guédiawaye FC. Le premier veut bien figurer, le second vise la première partie du tableau.

DIAMBARS

Bien figurer dans l'élite



L'Institut Diambars s'apprête à vivre sa 8^e année en Ligue 1 sénégalaise. Après avoir remporté le titre en 2013, les Académiciens de Saly Portudal peinent à rééditer le coup. Avec une équipe jeune et engagée, le coach Boubacar Gadiaga se fixe pour objectif, cette saison, de jouer les premiers rôles. "On est parti pour bien figurer et durer dans ce championnat. On a une équipe jeune et dynamique. L'osmure a été renouvelée. On n'a pas une ambition démesurée", confie Gadiaga qui connaît bien la maison. C'est sous sa houlette que le club de Saly a accédé dans l'élite en 2011, en remportant le titre de champion de Ligue 2.

Pour ce nouvel exercice, l'ancien adjoint du sélectionneur Alain Giresse a fait confiance à la pépinière du centre. Ainsi, une seule recrue

externe a été enregistrée. Il s'agit du défenseur central Mohamed Diallo. L'équipe a connu neuf départs vers les championnats étrangers et six autres ont été libérés. Diambars se lance dans la compétition avec un effectif de 34 joueurs.

Créé en novembre 2003, l'Institut Diambars a vite grandi. Dix ans après, il a été sacré champion du Sénégal de Ligue 1. Les Académiciens de Saly ont remporté deux fois (2011 et 2012) le Tournoi du Parlement. Depuis trois ans, les pensionnaires de Saly ont toujours figuré parmi les trois premiers du championnat. L'ambition principale, pour le coach, c'est le maintien. Mais il ne veut pas trop se focaliser sur le podium. Il indique que son objectif est que ses protégés puissent obtenir des transferts à l'étranger. ■

KHADY NDOYE (MBOUR)

GUÉDIWAYE FC

Réussir la transition



La saison 2017-2018 s'annonce difficile pour le Guédiawaye FC. Après une présence de quatre ans successifs dans l'élite du football sénégalais, le club va connaître un changement profond, cette année. Avant-hier, la Fédération sénégalaise de football (Fsf) a tranché sur le contentieux entre le gestionnaire sortant du club, Jappo Sa de Djamil Faye, et l'association Guédiawaye FC dirigée par Abdoulaye Sall. Selon l'instance présidée par Augustin Senghor, c'est la dernière structure citée qui est habilitée à désigner l'entité devant engager le club professionnel aux compétitions de la Ligue sénégalaise de football professionnel (Lsfp). Cela, au motif que la convention signée entre l'association Guédiawaye Fc et Jappo Sa a pris fin le 22 novembre dernier.

Ainsi, c'est Pape Thialiss Faye qui est le pré-

sident de Guédiawaye FC. Ce dernier aura la lourde tâche de réussir la transition en faisant "mieux" que son prédécesseur. La saison écoulée, les Crabes étaient vice-champions du Sénégal (2^e, 44 pts). L'objectif, pour la saison en cours, confie Thialiss Faye, est "d'être dans la première partie du tableau de classement". Pour y arriver, les dirigeants du GFC ont engagé le coach Moustapha Seck. "Nous avons un groupe de 30 joueurs qui se préparent actuellement à Mbour. Il y a des joueurs d'expérience qui vont accompagner les plus jeunes", informe-t-il. Selon M. Faye, le travail sera effectué avec ce mélange entre jeunesse et expérience, pour que la "mayonnaise puisse prendre". ■

LOUIS GEORGES DIATTA